

BULLETIN MUNICIPAL

CHALAMONT

2026





EDITORIAL

Editorial du maire 4

VIE COMMUNALE

Liste des conseillers municipaux 5
 Conseil Municipal des Jeunes 6
 Médiathèque 7
 Budget 8
 Le PCS de Chalamont 9
 Travaux 2025 10
 Travaux de voirie prévus pour 2026 13
 Urbanisme 16
 Chalamont mis à l'honneur 17
 Repas et colis du CCAS 17
 Marché hebdomadaire 17

VIE ECONOMIQUE

Liste des commerçants, artisans et professions libérales 18
 UCAC 22
 Maison de la pisciculture 23

VIE ASSOCIATIVE

Liste des associations 24

VIE SPORTIVE

Centre Dombes Football 27
 Nippon-Zen 28
 Art du Mouvement 28
 Association de Gymnastique Volontaire 29
 Chalamont Judo 30
 Chalamontennis 31
 La Boule Chalamontaise 34
 Société Hippique 35
 Chalamont Rando 36

VIE CULTURELLE ET LOISIRS

Rêves en scène 37
 Chalamont Patrimoines 37
 Club Loisirs et Amitié 38
 Comité des fêtes de Chalamont 39
 Collectif Téléthon 39
 Centre Musical et Culturel de Chalamont 40

VIE EXTRA-SCOLAIRE

Sou des écoles 42
 Centre Social Mosaique 42

VIE SOCIALE ET ENTRAIDE

AL.E.LAVIE 42
 Secours Catholique 45
 Sapeurs pompiers de Chalamont 46
 Association Deux Gaz'1 46
 Amicale des donneurs de sang bénévoles 47
 Ligue contre le cancer 48
 Domicile en Dombes 49
 CLIC 50

VIE ADMINISTRATIVE 51

VIE PRATIQUE 54

ETAT CIVIL 2025

Naissances 61
 Mariages 61
 Décès 62

EDITORIAL DU MAIRE

Chères Chalamontaises, chers Chalamontais,

L'année 2025 s'achève, marquant une étape importante pour notre commune. Ensemble, nous avons poursuivi la construction d'un « Chalamont » dynamique, solidaire et respectueux de son environnement.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux, élus, agents communaux, associations, bénévoles et habitants, qui s'impliquent chaque jour pour faire vivre notre village.

En ouvrant ce bulletin 2026, le dernier de ce mandat, c'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous.

Cette année écoulée, riche de rencontres, de projets partagés, de défis relevés ensemble, a encore été marquée par des avancées importantes pour notre village.

Les travaux engagés pour améliorer notre vie au quotidien, moderniser nos équipements et renforcer l'attractivité de notre territoire, témoignent de notre volonté d'aller de l'avant et d'investir dans l'avenir.

Notre gestion rigoureuse a été le levier principal pour la mise en œuvre et la concrétisation de nos projets. Pour n'en citer que quelques-uns réalisés cette année :

Environnement : pose de panneaux photovoltaïques sur le groupe scolaire, passage en LED de l'éclairage public, des bâtiments communaux et infrastructures sportives, remplacement de la chaudière de la salle polyvalente en granulés à bois, mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées, isolation de la toiture de la mairie, plantations d'arbres et d'arbustes (château d'eau et cour d'école), rénovation énergétique du groupe scolaire.

Intergénérationnel : agrandissement de la médiathèque, jeux dans les cours du groupe scolaire, création de 27 logements en accession à la propriété et en location (Pavillon Saint Honoré).

Sécurité : installation de la vidéoprotection en liaison avec la gendarmerie et création d'un parking route de bourg avec l'installation d'un plateau surélevé.



L'année 2025 marque le lancement de l'important projet du réaménagement de la place du marché, poumon de notre commune.

Ces réalisations témoignent de l'esprit entreprenant de notre village. Les fêtes, les événements associatifs, les moments de solidarité, les élans citoyens... tout cela témoigne d'une commune dynamique, chaleureuse, où l'on s'entraide et où l'on avance ensemble.

Notre commune se développe avec sérénité, portée par une vision collective et par l'énergie de tous ses habitants.

Ensemble faisons de Chalamont un lieu toujours plus accueillant, vivant et tourné vers l'avenir.

Je suis honoré de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder pour conduire ce mandat et je vous en remercie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, pleine de santé, de réussite et de moments partagés.

**Le Maire,
M. Bruno CHARVIEUX**



LISTE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur CHARVIEUX Bruno
Maire

Monsieur JOLIVET Thierry
1er adjoint au Maire

Madame LAURENT Monique
2ème adjointe au Maire

Monsieur LLOBET Benjamin
3ème adjoint au Maire

Madame FLACHER Roseline
4ème adjointe au Maire

Monsieur CORMORECHE Didier
5ème adjoint au Maire

Madame DEBIAS-SAID Sonia
Conseillère Municipale déléguée

Madame COMBIER Maud
Conseillère Municipale

Madame PICARD-LEROUX Claire
Conseillère Municipale

Monsieur MERIEUX Stéphane
Conseiller Municipal délégué

Madame GUEYNARD Edwige
Conseillère Municipale

Madame RUETTE Sandrine
Conseillère Municipale

Monsieur AMASSE Claude
Conseiller Municipal

Monsieur JACQUET Sébastien
Conseiller Municipal

Madame SOCCOL Rachel
Conseillère Municipale

Madame CHAMBARD Florence
Conseillère Municipale

Madame GUILLET Lorène
Conseillère Municipale

Monsieur TISSOT Valentin
Conseiller municipal

Madame PETIT Séverine
Conseillère Municipale



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis plus de deux ans, le conseil municipal jeunes est en place.

Depuis la mise en place du conseil municipal, nos jeunes conseillers ont initié et collecté des idées et initiatives émanant de l'ensemble des jeunes pour améliorer la vie de leur commune. Actuellement, nous avons 13 conseillers (9 filles et 4 garçons). Ces derniers sont là pour permettre aux jeunes de contribuer à la prise de décision collective et à définir des actions allant du Sport à l'environnement/urbanisme en passant par la sécurité.

Durant ces deux premières années, les conseillers ont permis entre autre, la plantation d'arbres au château d'eau, mis en place du nettoyage de printemps avec les habitants de la commune, ainsi que la marche pour Octobre Rose avec la ligue contre le Cancer et Rando Chalamont, l'installation d'une table de ping pong et de bancs au niveau du skate park, ...

Huit nouveaux conseillers ont été élus le 14 novembre 2025 pour deux ans et ont rejoint le conseil municipal jeune qui est composé de : BOURSIER Lucas, BOURSIER Mathis, FELDER Abby, GARD Manon, GUILLET Ofelyne, JANIN Manon, MANIOTTE Sylvain, MARTEL Justine, MAZET FAIVRE Gaspard, MONIOTTE Elodie, OVIZE Olivia, TAINTURIER Alice, TAINTURIER Laure.



MEDIATHEQUE

Un lieu gratuit, culturel et convivial

Livres, revues, DVD, jeux, animations et ressources en ligne de chez vous !

- Plus de 5000 livres : du roman pour adulte à l'album cartonné pour jeune enfant ; du polar au documentaire ; du manga à la bande dessinée !
- Des DVD et revues pour enfants et adultes (20 abonnements)
- Un accès gratuit au portail numérique SOFA, qui vous permet d'accéder gratuitement de chez vous à des milliers de films, presse et musique en ligne ! Pensez à vous inscrire auprès de votre bibliothécaire.
- Quel que soit le sujet, vous trouverez le document qui vous intéresse !
- Demandez à la bibliothécaire qui vous le fournira grâce à des achats réguliers, des dons et surtout grâce au partenariat bi-mensuel avec la bibliothèque départementale de prêt, par le biais du bibliobus.
- Vous pouvez donner vos livres qui dorment chez vous, récents et en bon état à la médiathèque. La bibliothécaire décidera de ceux qu'elle conservera pour la médiathèque. Les autres seront déposés dans la boîte à livres située en cœur de village.
- Chaque adhérent peut emprunter 8 livres, 2 revues et 2 DVD, pour un mois.
- Pour les personnes isolées ou en difficulté pour se rendre à la médiathèque, le portage de livres à domicile est possible.
- Toutes les manifestations sont gratuites. La médiathèque accueille régulièrement les crèches, les classes, les aînés, pour des emprunts ou des animations variées.
- Une cotisation de 10 euros annuelle est demandée par famille hors Chalamont, pour emprunter.

Horaires d'ouverture en période scolaire

Mercredi : 9h-12h/14h30-18h ; Vendredi : 16h-18h30

Samedi : 9h -12h

Horaires pendant les vacances scolaires

Mercredi : 14h30/18h ; Samedi : 9h-12h

La médiathèque peut accueillir vos expositions temporaires. De même, l'agrandissement de la médiathèque permet désormais d'y faire des animations culturelles : films, conférences...

Contactez-nous pour en discuter !

Les cafés littéraires ont lieu chaque trimestre. Ce sont des soirées conviviales animées par la libraire de chez Célestine de Meximieux et par un agent littéraire. Une bonne occasion pour savoir quoi lire :

En septembre-octobre a eu lieu le festival départemental des bibliothèques sur le thème du jeu : escape game, casque à réalité virtuelle, temps de jeux, recyclerie de jouets, 184 kilos de jouets ont été collectés et vont être recyclés : bravo !!

Bien d'autres projets ont lieu tout au long de l'année : fête du court métrage, animations 1ères pages, contes, vente de livres, ludothèque...

Les informations relatives aux manifestations sont toujours affichées dans la médiathèque, ainsi qu'envoyées par mail aux usagers. De même, elles sont visibles sur illiwap et souvent relayées par la presse locale (la Voix de l'Ain et le Progrès)



Nouveauté : Lud'ôDombes (Ludothèque intercommunale) se déplace à la médiathèque, un samedi par mois : vous pourrez y jouer sur place, et bientôt y emprunter des jeux !

Elle vous propose plus de 1300 jeux et jouets pour tous les âges. Des ludothécaires vous accompagnent pour choisir les jeux avec vous et vous expliquer les règles. Accessible à tous, elle fonctionne de manière itinérante sur le territoire et propose un abonnement annuel pour emprunter des jeux, avec des horaires précis et des informations disponibles sur le site et les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Communauté de Communes (www.ccdombes.fr) pour en savoir plus ou de suivre Lud'ÔDombes sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Venez rejoindre notre équipe de bénévoles ! Que ce soit pour accueillir le public sur les heures d'ouverture, recouvrir des livres, lire des histoires aux petits, vous impliquer dans un des partenariats avec un public de votre choix de façon régulière ou non... vous êtes les bienvenus !

BUDGET 2025

Un budget communal comporte deux sections :

Le budget de fonctionnement : Il s'agit de la section des dépenses courantes de la commune. Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures et le produit des services.

Le budget d'investissement : Cette section comprend les acquisitions (véhicules, matériel, mobilier) et les travaux (bâtiments, voirie) augmentant le patrimoine de la commune.

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, de la facturation des services de la commune (salle polyvalente, loyers) ainsi que des résultats de l'année précédente.

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien des voiries, des bâtiments, la charge salariale, l'enseignement, les subventions versées aux associations.

TABLEAU DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2025

Académie de la Dombes	150 €	Centre social la passerelle - rêve de cirque	500 €
ADAPA	4 764 €	CFA BTP	120 €
ADAPEI	1 500 €	Ligue contre le Cancer	700 €
ADMR	250 €	Lycée professionnel privé de Villars	80 €
Ain Domicile Services	250 €	Restaurant scolaire	12 000 €
Anciens combattants	150 €	Resto du coeur	250 €
Banque alimentaire	700 €	Secours Catholique	500 €
APE Léon COMAS	1 060 €	MFR Cormoranche en Bugey	80 €
Association sportive Léon COMAS	210 €	MFR Balan	40 €
Au fil du temps (EHPAD)	1 500 €	MFR Pont de Veyle	40 €
CM2C	10 000 €	MFR Péronnas	160 €
Deux gaz'l	1 000 €	Prévention routière	200 €
Centre social mosaïque	60 350 €	Sou des écoles	3 000 €
		TOTAL	99 554 €



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) DE CHALAMONT

Mieux se préparer pour mieux protéger notre commune en cas de crise.

La loi du 25 novembre 2021, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, est venue étendre l'obligation de réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à de nouvelles communes. Depuis cette date, la commune de Chalamont étant en risque sismique modéré, elle doit établir son PCS. La commune a travaillé sur l'élaboration de ce document avec le soutien de la Préfecture.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil mis en place par la mairie pour organiser la protection et la sécurité des habitants en cas d'événement majeur (inondation, tempête, accident industriel, pandémie, etc.).

Ce plan a pour but de :

- **Identifier les risques sur le territoire communal ;**
- **Organiser les moyens humains et matériels disponibles pour y faire face ;**
- **Définir les missions des élus, agents municipaux, bénévoles et associations ;**
- **Prévoir les procédures d'alerte et d'information de la population ;**
- **Désigner les lieux d'accueil et de mise en sécurité si une évacuation devenait nécessaire.**

Ce plan permet à la commune de réagir rapidement et efficacement en cas de crise, en coordination avec les services de secours et les autorités préfectorales.

Les habitants ont aussi un rôle à jouer : rester informé, suivre les consignes diffusées par la mairie ou les autorités (SMS, site internet, illiwap, panneaux affichages, etc.) et adopter les bons réflexes de sécurité en cas d'alerte.

Nous rappelons également que selon l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, le maire a institué et tient à jour un registre nominatif communal des personnes âgées, handicapées et vulnérables de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin...), la démarche d'inscription est volontaire.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Pensez à vous inscrire ou vos proches si vous vous sentez concernés



TRAVAUX 2025

CONSTRUCTION D'UN ABRIBUS

Un nouvel abribus est présent sur la RD22. Les collégiens, lycéens et tous les utilisateurs de la ligne A32 dans la direction Bourg-Lyon disposeront très prochainement d'un abri permettant de se protéger des intempéries. La Région met à disposition gratuitement les abri-voyageurs.



Il est demandé à la commune de réaliser les dalles qui accueilleront les abris (la Région subventionne 80 % du coût de ces travaux s'élevant à 3 000 € H.T.).



AMÉNAGEMENT D'UN PARKING ET D'UN PLATEAU SURÉLEVÉ ROUTE DE BOURG

Les travaux commencés en 2024 sont aujourd'hui achevés : 14 voitures peuvent maintenant être garées sur ce parking situé non loin du centre bourg. L'accessibilité piétonne a été améliorée par l'agrandissement des trottoirs. Le plateau surélevé permet quant à lui de ralentir la circulation à l'entrée du village.

Coût des travaux 167 000 € H.T



DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES COMPLÉMENTAIRES AU GROUPE SCOLAIRE

Dans une première phase, 36 kWc de panneaux ont été posés sur la toiture de l'extension du groupe scolaire. Après avoir signé un contrat d'autoconsommation collective, ils alimentent, outre le groupe scolaire, d'autres bâtiments communaux dont la station d'épuration, les vestiaires du foot, la mairie.

La toiture de l'ancien groupe scolaire peut accueillir 20 kWc supplémentaires, il a donc été décidé de poursuivre l'investissement.



Ces projets sont largement subventionnés par le Département, l'Etat et la communauté de communes : pour 74 400 € HT dépensés nous avons reçu 44 000€ HT de subventions.

UNE TOUTE NOUVELLE CHAUFFERIE À LA SALLE POLYVALENTE



La chaufferie gaz de la salle polyvalente est tombée en panne sans possibilité de la réparer. Il faut dire qu'elle avait 20 ans ! Après étude des différents modes de chauffage, l'installation d'une chaudière granulés bois s'est avérée très intéressante. C'est une énergie renouvelable, son coût d'acquisition est plus élevé mais nous bénéficierons de 60% de subventions. *Le reste à charge est de 25.6 k€, un coût moindre qu'une chaudière gaz ou une pompe à chaleur.*



TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES

Comme chaque année, nous avons réalisé des travaux d'entretien des routes sur plusieurs chemins :

- Mas Berger
- Mas Bonnet
- La Montée
- Route de Crans

Montant des travaux : 84 856 € TTC

INSTALLATION DE LA PREMIÈRE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

La commune franchit une nouvelle étape dans sa transition énergétique avec l'installation de sa toute première borne de recharge pour véhicules électriques. Ce projet, mené en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-communication de l'Ain (SIEA), marque une avancée importante pour encourager les mobilités propres sur notre territoire.



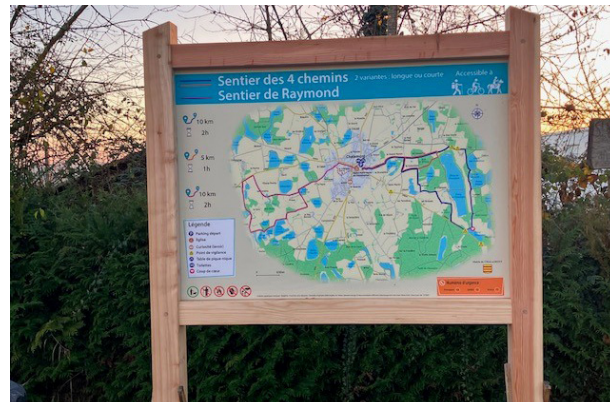
La borne a été implantée sur la place du 19 mars 1962, un emplacement central et facilement accessible pour les usagers. Elle permettra aux habitants comme aux visiteurs de recharger leur véhicule en toute simplicité, contribuant ainsi au développement de solutions de déplacement plus respectueuses de l'environnement.

Cette installation représente également un investissement maîtrisé pour la commune. En effet, le coût de la borne est entièrement pris en charge par le SIEA, tandis que la commune finance uniquement les frais de raccordement au réseau électrique. Grâce à ce modèle de financement, il devient possible d'offrir un service moderne et utile à tous, sans alourdir excessivement le budget communal.

Avec cette première borne de recharge, la commune confirme son engagement en faveur de la transition écologique et de l'amélioration du cadre de vie. D'autres initiatives suivront pour accompagner les habitants vers une mobilité durable.

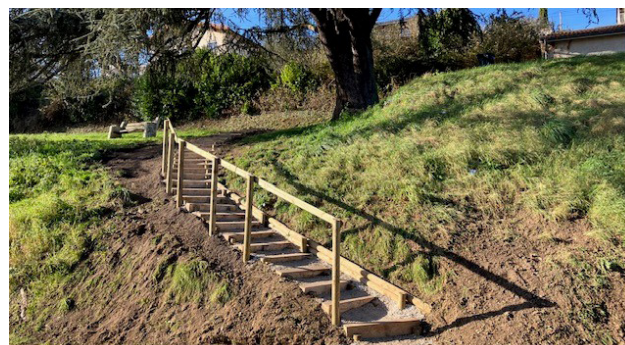
INSTALLATION NOUVEAUX PANNEAUX AVEC LES CARTES DES SENTIERS PÉDESTRES

Deux nouveaux panneaux de départ des sentiers pédestres ont été installés sur la place du 19 mars 1962. Un panneau avec le sentier commun à la commune de crans de 15 km financé par la communauté de communes et un autre avec les sentiers de Chalamont (sentiers des 4 chemins et sentier de raymond) financé par la commune.



AMÉNAGEMENT ESCALIER AU CHEMIN DU CÈDRE ET SENTIER DU CHÂTEAU

Afin d'accéder plus facilement à notre cèdre doublement centenaire, des escaliers ont été créés pour faciliter l'accès à ce dernier et pouvoir s'y ressourcer facilement. Un second chemin piéton a été aménagé avec des escaliers pour accéder au château d'eau, point culminant de notre belle Dombes.



NOUVEAU PANNEAU AFFICHAGE EXTÉRIEUR MAIRIE

La mairie a investi dans un panneau numérique d'affichages légaux. Il est situé sur la devanture de la mairie. Vous pouvez consulter à tous moments les arrêtés de permis de construire, les comptes rendus de conseil municipal et autres annonces légales.



TRAVAUX DE VOIRIE PRÉVUS POUR 2026

POURSUITE DES TRAVAUX DES RÉSEAUX EAUX ET ASSAINISSEMENTS

Conformément aux schémas directeurs d'eau et d'assainissement, et pour respecter les directives de la police de l'eau, des travaux d'eau et d'assainissement doivent être réalisés chaque année.

Pour 2025, la consultation a été lancée pour les travaux d'aménagement de diverses rues : Grande Rue, La Sazarde, rue des fossés et la place du 19 mars 1962. La place du marché est prévue en 2026 en tranche optionnelle.

Pendant que la commune mène les travaux d'assainissement et d'eaux pluviales, le Syndicat des Eaux Potables des Rives de l'Ain (SIEPRA) réalise les travaux d'eau potable.

Les travaux 2025 devraient se terminer début 2026. *Coût des travaux en 2025 pour la commune : 400 000 €, subventionnés à hauteur de 20% par le Département et d'environ 50% de l'Agence de l'Eau.*

Soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour éviter au maximum les désagréments !



SÉCURITÉ : LA COMMUNE SE DOTE D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

Assurer la tranquillité et la sécurité de tous est une priorité pour l'équipe municipale. Après une étude approfondie et en conformité avec la législation, la commune a décidé de mettre en place un système de vidéoprotection. Ce déploiement se fera en deux ou trois phases distinctes afin de maîtriser l'investissement.

La première phase a débuté en 2025 et comprend l'installation de 17 caméras. Une fois la première phase opérationnelle et après l'analyse de son efficacité, une seconde phase pourra être lancée et complètera le dispositif en 2026.

Nous tenons à rassurer les habitants : l'installation de ce système est très encadrée par la loi afin de garantir le respect des libertés individuelles.

- Autorisation Préfectorale : Le projet a reçu une autorisation de la Préfecture après avis de la commission départementale de vidéoprotection.
- Signalétique : Des panneaux clairs «Zone sous vidéoprotection» seront installés à l'entrée de la commune et aux abords de chaque site équipé.
- Durée de conservation : Les images seront conservées pour une durée légale limitée (généralement 15 à 30 jours maximum), puis automatiquement effacées.
- Accès restreint : Seules quelques personnes habilitées (Maire, Adjointes désignés) pourront accéder aux images, et ce, exclusivement dans le cadre d'une procédure judiciaire (dépôt de plainte) et à la demande d'un Officier de Police Judiciaire.

Nous rappelons que les caméras serviront à surveiller uniquement les espaces publics.

Ce projet représente un investissement important pour la sécurité de tous. *La phase une a un coût de 134.6 k€ mais grâce aux subventions sollicitées auprès de l'État, du Département et de la Région le reste à charge pour la commune est de 32 k€.*

La vidéoprotection est un outil moderne qui a prouvé son efficacité dans de nombreuses communes voisines. Elle ne remplace pas la vigilance citoyenne ni l'action des forces de l'ordre, mais elle vient les compléter pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre en toute sérénité.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a entrepris une vaste modernisation de son éclairage public, avec pour objectif de remplacer l'ensemble des anciens lampadaires par des modèles LED d'ici 2027. Les technologies précédentes, devenues obsolètes, consommaient beaucoup d'énergie, nécessitaient des interventions régulières et offraient une lumière de moins bonne qualité. Le passage aux LED répond ainsi à trois priorités : réaliser des économies, protéger l'environnement et améliorer la fiabilité du réseau.

Grâce aux LED, la consommation énergétique devrait diminuer de 50 à 70 %, entraînant une baisse importante de la facture d'électricité et libérant des ressources pour d'autres projets municipaux. Cette transition agit également en faveur de l'environnement : une moindre consommation d'énergie signifie moins d'émissions de CO₂, et la durée de vie nettement supérieure des LED réduit la quantité de déchets produits.

L'éclairage public deviendra aussi plus fiable, avec beaucoup moins de pannes, permettant aux services techniques de se consacrer à d'autres missions. Pour les habitants, le changement sera immédiatement perceptible : une lumière plus blanche, plus uniforme et une meilleure visibilité renforceront le confort et la sécurité lors des déplacements nocturnes. Les nouveaux luminaires, orientés précisément vers le sol, limiteront considérablement la pollution lumineuse, contribuant à préserver insectes, oiseaux et ciel nocturne.

Enfin, cet investissement est financé par la commune, avec le soutien du SIEA. *Après déduction des subventions, l'opération laissera un reste à charge de 67 k€ pour la commune.* Les travaux, débutés en 2023, se poursuivront jusqu'en 2027 (avec la finalisation des travaux de la place).

CRÉATION D'UN BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX CLAIRES PARASITAIRES

La commune utilise environ 5 000 à 6 000 m³ d'eau potable pour l'arrosage (fleurs, carrière hippique, stades de foot). La création d'un bassin de récupération et rétention des eaux claires parasites pour ce cubage permettrait de :

1. Utiliser l'eau pour l'arrosage qui ne serait plus de l'eau potable
2. Rejeter cette eau dans un fossé pour rejoindre le Toison
3. Éviter le passage de ces eaux claires parasites par la station d'épuration ; cette diminution augmenterait le bon fonctionnement de la STEP et diminuera sa consommation électrique.

Les travaux sont estimés à 362 300 € H.T. Avec les subventions de l'Agence de l'eau, du Département et de la communauté de communes, le reste à charge est de 118 900 €. La réalisation est prévue en 2026.

Pour ce projet novateur et respectueux de la ressource en eau, la commune de Chalamont a été récompensée par l'État au titre des projets d'avenir concernant la préservation de l'eau.



RESTRUCTURATION DE LA PLACE DU MARCHÉ



Les réseaux de la place du marché doivent être mis aux normes notamment vis-à-vis de la récupération des eaux pluviales, de l'assainissement et de l'eau potable.

Cette place refaite en 1996 est vieillissante et en mauvaise état, notamment au niveau des trottoirs. Une réflexion pour un réaménagement a été menée pour :

- Améliorer et sécuriser la circulation routière et piétonne. Située au carrefour de plusieurs routes départementales, elle est impactée par des nuisances sonores, une circulation intense notamment de poids lourds
- Pouvoir accueillir à nouveau le marché.
- S'adapter aux manifestations (1er mai, fête foraine.....) et recréer un véritable espace de rencontres.

Un concours de maîtrise d'œuvre a donc été lancé avec un programme établi par l'Agence Départementale de l'Ain. Parmi les 13 candidatures reçues, 4 groupements d'architectes ont été admis à remettre un schéma d'intention. L'offre du groupement TRACE/BC ingénierie/CERYX/JEOL a été retenue.

D'ores et déjà les concessionnaires, l'UDAP, le CAUE et l'Architecte des Bâtiments de France ont été consultés et le projet amendé en fonction de leurs remarques.

Une réunion publique a recueilli les avis des commerçants et celle de la population.

Ce projet est estimé à 364 000 € H.T. pour les infrastructures de réseaux et 1 426 600 € H.T. pour l'aménagement de la place. Il fera l'objet de demandes de subventions notamment au Département, à l'Etat, à l'Agence de l'eau et à la communauté de communes.

Les premiers travaux, sur les réseaux d'eaux, débuteront lors du 2ème semestre 2026.



URBANISME

URBANISME – NOUVEAU PORTAIL USAGER POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, chaque usager peut déposer ses demandes d'urbanisme en ligne. Pour cela, le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de communication de l'Ain avait installé un portail, intitulé « SVE ».

Depuis le 9 décembre 2025, ce portail SVE n'est plus opérationnel et un nouveau service en ligne gratuit a été mis en place, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

<https://puu.siea-sig.fr>

A noter, le dépôt papier est toujours possible en mairie ou par l'envoi d'un courrier recommandé à la Mairie.

Les formulaires CERFA de demande et de déclaration préalable sont disponibles sur le site : <https://www.service-public.fr>

LE PAVILLON SAINT-HONORÉ – RUE DES GARENNES

Les 27 logements de l'immeuble (14 en accession à la propriété et 13 en location) sont terminés. Chaque logement bénéficie d'un garage privatif.

Les premiers occupants sont entrés dans les lieux courant décembre 2025.



LE DOMAINE DE LA MONTÉE



Les travaux de viabilisation du lotissement le Domaine de la Montée ont démarré en octobre 2025.

La commercialisation par la Société SEFI - aménageur - des lots à bâtir est lancée.

LOTISSEMENT DE LA BOURDONNIÈRE

Ce lotissement aménagé par la société SIT FONCIER comporte 14 lots pour des maisons individuelles.

Par ailleurs, 2 permis de construire ont été accordés en août 2025 à SIT FONCIER pour la réalisation de 7 logements locatifs qui seront rétrocédés à la SEMCODA.



PROJET AIN HABITAT - RUE SAINT-HONORÉ

Un permis de construire a été délivré à AIN HABITAT fin avril 2025 pour la démolition-reconstruction d'un immeuble Rue Saint-Honoré pour 13 logements (4 locatifs et 9 en accession à la propriété).



CHALAMONT MIS À L'HONNEUR

Cette année Chalamont a été mis à l'honneur, grâce à notre cavalière, Perine PITANCE.

Perine a obtenu la médaille d'argent dans la discipline « Horse Ball » catégorie Club Excellence 4, lors des championnats de France d'équitation 2025. Cette médaille concrétise le travail mené par Perine et son club pour atteindre l'excellence.



REPAS ET COLIS DE NOEL DU CCAS



Comme toute bonne habitude, il en est une que la commune et le CCAS tiennent à préserver, c'est celle de la rencontre avec nos aînés lors du repas de fin d'année ou la distribution de colis.

C'est dans une salle des fêtes très bien décorée que se sont retrouvés 146 convives pour déguster le délicieux menu concocté par notre traiteur local Maxime et son équipe du « viandard ». Une festivité animée par Hervé Brunel, magistral à la trompette, tout aussi bon à l'accordéon, et qui a su ambiancer à merveille nos joyeux invités. A cette occasion, Monsieur le Maire Bruno CHARVIEUX et ses adjoints ont honoré Mme BESSE Elina, doyenne de l'assemblée en lui offrant un joli bouquet.



Pour les 106 papis et mamies qui avaient choisi de recevoir leur colis à domicile, une équipe de bénévoles s'est déplacée chez eux pour leur remettre accompagné d'une belle carte de vœux confectionnée par les petits de l'école maternelle de Chalamont..... mignonne attention qui crée des échanges intergénérationnels remplis de tendresse. A cette occasion, nous avons aussi honoré nos doyens, M. Antoine MICHELLI, 99 ans et sa conscrite Mme Andrée MARTIN en leur offrant un ballotin de chocolats.

En conclusion, que ce soit lors du repas ou de la distribution de sacs cadeaux, ce sont des purs moments de bonheur partagé et surtout l'occasion de mesurer l'importance de veiller sur nos séniors parfois isolés.

MARCHE HEBDOMADAIRE

Marché hebdomadaire tous les vendredis après-midi

Adresse : place des écoles 01320 Chalamont

Horaires :

du 1er avril au 31 octobre : 15h30 à 20h00

du 1er novembre au 31 mars : 15h30 à 19h00

Hervé TROGNON : Petit Pois Carottes (maraîcher bio) Chalamont

Escale de drine : Fromagère St Paul de Varax

Le père Fiollet : Boucher traiteur

Aiguise tout : Aiguiseur Polliat (3ème vendredi du mois)

MANZOR Naibela : Primeur Ambérieu en bugy

XIONG Youa : Restauration asiatique St Paul de Varax

Rucher VENANT Jean : Apiculteur (1 fois par mois)



LISTE DES COMMERCANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

COMMERCE	NOM	SPECIALITE	ADRESSE	CONTACT
COMMERCES ALIMENTAIRES				
KEBAB 4 SAISONS	BAKIR Ahmet	Restauration rapide Kebab	2, place du marché	09.84.25.50.47 06.63.23.87.30
O BIS TROT	DI VITTORIO Olivier et Rachel	Bar restaurant	22, place du marché	04.74.61.74.66 odv.conseil@gmail.com
L'ESTRAGON	LAGER Anthony	Restaurant	42, place du marché	09.79.06.13.50 restaurant.auboncoin01@gmail.com
LA PIZZA DE CHALAMONT	MAISSON Gaylord	Vente de pizzas à emporter	41, place du marché	04.74.35.73.69 https://www.lapizzadechalamont.fr/
AU FOUR BRESSAN	GUICHON Martine	Boulangerie-Pâtisserie	110, place du marché	04.74.61.77.75 aufourbressan@orange.fr
LE VIANDARD	TRAPPENIERS Maxime	Boucherie – Charcuterie - Traiteur	49, place du marché	04.74.61.70.20 laboucherieleviandard@gmail.com
PETITS POIS CAROTTES	TROGNON Hervé	Maraicher bio	les peillets - route de Priay	06.45.86.43.85
IMMERSION SUCREE	BAGUET Baptiste et VALLET Océane	Pâtisserie	79, place du marché	04.74.36.02.11 immersion.sucree@gmail.com
L'ATELIER OHAYO	BARROT Etienne et Caroline	Confiserie Artisanale	50, grande rue	06.73.23.88.80 atelier.ohayo@orange.fr
SUPERMARCHE NETTO		Supermarché	2, Z.A. de la Bourdonnière - Le petit étang	04.74.40.94.00
COMMERCES AUTRES				
L'EMIL'FLEURS	GOUAS Virginie	Fleuriste	70, place du marché	04.74.46.91.30
LE RELAIS DE LA DOMBES	VERNAY Frédéric	Bar – Tabac – Presse	69, place du marché	04.74.61.70.77 - 0772.55.34.67 villavernay@orange.fr
	JOUBERT Florence/TALVAT Philippe	Brocante et friperie	54, route de bourg	06.13.50.70.42
L'OPTIQUE CHALAMONT	ADLOUNI Adel	Opticien	10, place du marché	04.74.61.72.64
	THIVILLIER Gérard et Emile	Vente de bois de chauffage	754, route d'Ambérieu	04.74.61.74.59
NATUR'LATT	MILIONI Frédéric	Vente de matelas	6, ZA le Creuzat	04 74 46 90 26 contact@naturlatt.fr www.naturlatt.fr
LITERIE DES DOMBES	PERCHET Aimé	Vente de matelas	115, route de Joyeux	literie.des.dombes@gmail.com
LES JARD'AIN D'ANTAN ATOUT VERT PAYSAGE	CHAYMOL Stéphane	Jardinerie – Entretien parcs et jardins	139, Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.37.86.44.50 06.88.37.85.07 magasin: jardainantant@bbox.fr espace vert : atoutvertpaysage@bbox.fr www.jardinerie-dombe.fr
DE POINTS EN POINTS	GRUET-MASSON Aurore	Retouche vêtements et confections sur RDV	13, passage du puits gonod	07.86.47.66.15
PROST IMMOBILIER	PROST Stéphanie	Agence immobilière	90, place du marché	04.37.86.12.44 06.30.71.91.83 prost.immobilier@gmail.com immobilier.dombes.com
SAS GARBOCHE	GARNIER Nicolas	Vente sur catalogue	187, ZA la bourdonnière	09.82.37.11.92
SONI	DESSENDIER Marie-Pierre	Agence immobilière	35, place du marché	04.74.61.73.23 soni.immobilier@orange.fr www.soni01.com
SERVICES				
L'atelier de Flora	BENOIT Flora	Salon de coiffure	40, rue du Bugey	04.74.61.77.01
BI-COLOR	GAUHAROU Delphine	Salon de coiffure	64, place du marché	04.74.61.70.47 bi-color@orange.fr facebook: bi-color instagram: bicolor_chalamont site pour prendre rdv en ligne: https://www.planity.com/salon-de-coiffure-bi-color-01320-chalamont

IDEA COIFFURE	TOZZI Isabelle	Salon de coiffure	55, place du marché	04.74.61.21.53
DOM'STYLE	BUSSY Dominique	Salon de coiffure	45, Grande Rue	04.74.61.77.34
COIF' STYL	COMBIER Maud	Coiffure à domicile mixte	4, lot. le Parc des érables	04.74.61.78.87 06.70.81.24.23 coif-styl@orange.fr
DON Barbershop	SHPATAJ Jetnard	Barbershop	88, Grande rue	07.62.55.61.58
MISS D'LYS	BUSSY Charline	Institut de beauté	197, Grande rue	07.86.59.25.80
Institut MANOA	AGIUS Maud	Institut de beauté Onglerie	315, rue des Bottes	09.80.34.98.81 institut.manoa@aol.fr
	VIOT Emilie	Esthéticienne à domicile	731, rue de la Dombes	06.89.86.31.17
MARECAGE TATTOO		Tatouages	59, Grande rue	06.15.48.51.51
KA INK TATTOO	ALONSO Carine	Tatouages	10, lot. de Terrayon	06.79.57.77.58
SKY Fitness	KANIEWSKI Jonathan	Club de remise en forme (cardio, musculation, fitness...)	76, route de Meximieux	06.30.45.52.80
CREATIONS FESTIVES	BRUEL Véronique	Créations de faire-parts, étiquettes de bouteille, marque-places	19, allée du grand étang	06.75.61.77.57 festicrea@yahoo.fr www.creationfestives.fr
CHALAMOMES	DEBERT Coraline	Micro-crèche	15, rue de l'église	04.74.39.26.56 chalamomes@gmail.com www.chalamomes.com
CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	OUATTAH Atman	Banque	26, Grande rue	04.74.61.03.64
MV Notaires Associés	VILLON Audrey	Notaire	100, place du marché	04.74.35.60.33 officepriay.0017@notaires.fr www.mv.notaires.fr
	PIOUD Claude	Paysagiste (taille de haie, tonte, petit élagage, petite maçonnerie)	541, les Orcières	06.88.14.10.83
SARL ULTRANET	MOULIN Céline	Entreprise de nettoyage	315, rue de la Dombes	04.74.30.37.41 06.87.24.98.45
S.A.S. LA RAINETTE MAGIQUE	BRICHON Pascal	Station de lavage OKI pour VL et utilitaires	118, Z.A. de la Bourdonnière - Le petit étang	06.83.30.83.56
AUTO ECOLE FRANCINE - CER DE LA DOMBES	CONDAMIN Francine	Ecole de conduite	12, Grande rue	04.74.46.94.98 www.cer2lain.com
	NESME David	Mécanique agricole	828, route d'Ambérieu	04.74.61.74.47
	NIVOLEY André	Vente et réparation de motos, scooters, cycles	46, rue des bottes	04.74.61.72.66
JACQUET AUTOMOBILES	JACQUET Sébastien	Mécanique - carrosserie - vente véhicules neufs et occasion	50, route de Meximieux	04.74.61.70.27 garage.renault.jacquet@orange.fr
Max's auto	EXPOSITO Maxence et BASSET Maxime	Entretien et réparation de véhicules de tourisme, vente véhicules occasion	52, rue de l'église	07.85.95.26.74 garage.max.auto@gmail.com
GARAGE BERTRAND	BERTRAND Eddy	Entretien et réparation de véhicules de tourisme, 4X4 et utilitaires toutes marques	1, ZA le Creuzat	04.74.34.49.04 06.47.50.46.16 garagebertrand@orange.fr www.garagebertrand.fr
AC2R	CONDAMIN Dimitri	Centre de contrôle technique automobile	98, route de Meximieux	04.74.40.04.00 ac2r.chalamont@gmail.com www.moncontroletechnique.fr/centre/ac2r www.facebook.com/ac2rchalamont
PIERSON Transport	PIERSON Florent	Transports de personnes et voyageurs	71, le clos de la Dombes	04.69.96.28.29 contact@pierson-transport.fr www.pierson-transport.fr
Dombes Brocante	RIBEAUCOURT ML et E	Débaras maison, caves, garage	358, rue de la croix dorée	06.62.88.11.44
Ambulances des pays de l'Ain	VENCHI Stéphan - PIRES Nicolas	Taxi, Ambulances, transport de personnes	55, Avenue Félix Mangini 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE	04.74.35.30.66 s.venchi@ambulances-pays-ain.fr www.ambulances-apys-ain.fr
Taxi des Dombes	GRAND Frédéric	Taxi, Ambulances, transport de personnes	521, route des combes 01160 DRUILLAT	06.72.7714.36 i.llorens@orange.fr

ARTISANS (travaux et bâtiments)				
MALLET TP	MALLET Jean-François	Terrassement -VRD -Piscine	499, chemin du Fayol	04.74.61.72.21 tpmalletjf@orange.fr
SAS CERTIF	TRIOIER Nicolas	Peinture - revêtements- façade	164, Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.74.46.96.44 certif@cegetel.net www.certif01.fr
MENUISERIE CHARPENTE PLAFONDS (M.C.P.)	MICHOUD André	Vente et pose de cloisons, plafonds, faux plafonds	1300, route du Plantay Bérard	04.74.46.90.80
	GUILLET Anthony	Menuiserie - toiture - rénovation - petite maçonnerie	286, Grande rue	06.88.20.76.50
HT Plaquiste	TAVEL Hervé	Artisan plaquiste	11, lot le grand étang	06.69.59.16.22 ht.plaquiste@hotmail.fr
JF ELEC	FERRI Jordan	Electricien	35, impasse des lys	07.71.79.64.02 jfelec01320@gmail.com
SARL SIFFRÉ	SIFFRE Christophe	Couverture - zinguerie	300, Route de Bourg	06.17.02.03.88
L.F GÉNIE CLIMATIQUE	LEROUX Franck	Pompes à chaleur - Climatisation - Froid industriel - Froid commercial	180, Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	09.64.42.36.60 06.28.69.10.38 contact@lfgenieclimatique.fr www.lfgenieclimatique.fr
AREVAS Electric	SAVERAT Franck	Tous travaux électriques	242, rue du Bugey	04.74.46.92.38 06.70.13.34.48 arevas.electric@wanadoo.fr
Aurélien Pujol Concept	PUJOL Aurélien	Artisan Carreleur	293, chemin de la chavetière	07.72.28.69.70 contact@apconcept01.com
GT RENOVATION	MURARD Thibault et DELPON Guillaume	Entreprise de rénovation	315, rue des Bottes	07.60.44.64.66 contact.gtrenovation@gmail.com
MARGUIN SAS - EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS	MULTIN Jérôme - GERBEL Nicolas	Electricité générale	5, ZA le Creuzat	04.74.46.99.99
DECO3V	GARNIER Virginie	Décoratrice d'intérieur	1, Malatray	06.60.83.76.94
SAS David JOLY	David JOLY	Electricité générale, domotique, alarme, chauffage, VMC, motorisation portail, salle de bain, rénovation et neuf	546, lieudit les Cendres	06.74.11.09.53 appli.elec@gmail.com
BIEN ÊTRE				
ENTRE II MONDES	VIERNE GRAND Karine	Reiki - Relaxation - Réflexologie plantaire - Massage psychosensoriel	47, Grande rue	04.37.86.18.92 06.09.95.06.55 entre-2mondes@hotmail.fr www.entre-2-mondes.fr
	BOUDET Gaëlle	Thérapeute bien-être soins énergiques	571, la montée	06.88.96.69.50 gaelleboudet@orange.fr https://boudetgaelle.site-solocal.com
PLUME PARENTHÈSE	CLOP Stéphanie	Cabinet de psychopédagogie positive	12, rue puits gonod	06.07.26.61.93 stephanie.psychopeda@gmail.com viensonrit.fr
	GUYOT Cécile	Hypnose Ericksonnienne - Sophrologie	74, place du marché	06.28.76.23.35
	GRESSE-FREYDIER Laura	Cours de yoga à domicile - lavandicultrice	32, Allée des thuyas	06.22.44.78.33 lauragresse@hotmail.fr
L'instant Arc En Ciel	DARNAND Leslie	Reiki, magnétisme, réflexologie, massage		06.33.33.00.04 linstantarcenciel@gmail.com
	NORTIER Pauline	Reiki&communication - Thérapeute Energétique & Communication Animale	14, rue du puits gonod	06.66.89.89.20 www.illumineetsens-energies.fr
ANIMAUX				
	MAZILLIER Elodie PECHARD Anaïs	Clinique vétérinaire	142, Z.A. de la Bourdonnière Le Petit Etang	04.74.61.70.36
	MARIN-PACHE Lucie	Ostéopathe animalier (équin et canin)	Les Onzuères	06.98.26.16.96 lucie.osteo@hotmail.fr www.osteo-animo.fr
AUSSIE GROOMING	MARQUIS Annessia	Toilettage	51, grande rue	07.61.26.35.87 aussie-grooming@outlook.fr
Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat (SNPCC)	LE ROUEIL Anne-Marie	Organisation professionnelle représentative des métiers du chien et du chat	239, rue des bottes	08 92 68 13 41 snpcc@snpcc.com

PROFESSIONS LIBERALES MEDICALES ET PARAMEDICALES				
	Dr BERAUD Fabrice	Médecin généraliste	11, Route de Bourg	04.74.46.94.27
	Dr BONNIOL Pierre	Médecin généraliste	1, route de Bourg	04.74.37.42.33
	Dr GAZEL SARRAZIN Laurence Dr FERRIER Manon Dr ROUHANK Eddy	Cabinet dentaire	318, Grande rue Maison de santé	04.37.86.28.01
	Dr LEGER-POUSSET Fabienne	Dermatologue	318, Grande rue Maison de santé	09.83.74.65.05
PHARMACIE DE CHALAMONT	BEDOY Héloïse	Pharmacie	1, place du marché	04.74.36.21.75 pharmacie.chalamont@gmail.com
	ROBELIN Pauline	Pédicure-Podologue	217, Grande rue	04.74.46.94.83 pauline.robelin@orange.fr
	VIEUX Magali DUCHEMIN Annie CHANFRAY Céline	Cabinet d'infirmières	318, Grande rue Maison de santé	04.74.61.74.88
	ANDRES Ana	Masseur-kinésithérapeute	319, Grande rue Maison de santé	06.66.94.26.29
Maison Terre Happy	GARDONI ROUSSET Christine PUGEAT Kathleen RENARD Sabrina	Cabinet d'infirmières	1, Route de Bourg	04.74.61.71.32
	RENOULT Jérôme	Psychotérapeute - Formateur	1, rue du Bugey	04.74.46.91.36
	BOYER Marilyns	Orthophoniste	318, Grande rue Maison de santé	09.81.45.91.84
	MARBAIX Sandrine	Orthophoniste	8, rue du Bugey	04.69.18.15.65 06.16.14.16.08
	DESCORMES Justine	Diététicienne - Nutritionniste	318, Grande rue	07.81.71.54.98 descormes.dietetique@gmail.com www.justine-dietetique.ovh
	CONSTANT Damien	Sophrologue Nutritionniste magnétiseur	8, rue du Bugey	04.69.18.15.65 06.13.07.67.53
Ain temps pour vous		partenaire multiservice	74, place du marché (dans cabinet d'hypnothérapeute) mercredi 17h-18h30	06.34.20.63.54 www.aintempspourvous.fr
CABINET D'OSTEOPATHES	GREFFET Katia	Ostéopathe	11, rue du bugy	06.51.26.69.84 chalamontosteopathes@gmail.com www.chalamontosteopathes.fr
	CANARD Nadège	Ostéopathe	11, rue du Bugey	04.74.55.42.50 chalamontosteopathes@gmail.com www.chalamontosteopathes.fr
	GONZALEZ Samantha	Ostéopathe	318, Grande rue	06.85.42.45.69 prise de rendez-vous doctolib
PROFESSIONS LIBERALES ET AUTRES				
FIDUCIAL EXPERTISE		Cabinet comptable	15, rue de l'Eglise	04.74.61.76.08
Cabinet Chanel-Grand	GRAND Bogdan	Géomètre	35, rue Saint Honoré	04.74.21.31.68
ENTREPRISES				
AVIBRESSE		Conditionnement d'œufs	La marine 1780, route de Villars	04 74 46 99 00 info@avibresse.fr www.lesproducteursdelain.com
DACHSER		Transport, logistique	66, route de pont d'Ain	04.81.50.52.01
AGRITRANS		Commerce de gros en volailles	66, route de pont d'Ain	04 74 40 99 70 agritrans@agritrans.fr
FLEXOCOLOR		Créateur étiquettes	26, route de pont d'ain	04.74.36.10.10 contact@flexocolor.fr
DELICA France		Commercialisation fromages et produits laitiers	350, Chemin du petit étang	04 74 46 99 46



L'année 2025 a été placée sous le signe du renouveau pour l'Union Commerciale et Artisanale de Chalamont. Une équipe rajeunie, engagée et volontaire a repris le flambeau avec un objectif clair : redonner au commerce de proximité la place qu'il mérite dans la vie du village.

Tout au long de l'année, l'UCAC a œuvré pour dynamiser la vie économique et renforcer le lien entre commerçants, artisans et habitants. Parmi les actions menées, on peut citer :

- la création d'un Comité d'Entreprise mutualisé, permettant à tous les salariés des commerces adhérents de bénéficier d'avantages communs,
- l'organisation de manifestations conviviales telles que la Paëlla géante, le Tournoi de pétanque, le Mois des Commerçants ou encore la Retraite aux flambeaux,
- le renforcement du partenariat avec la municipalité, essentiel à la vitalité du centre-bourg et au maintien d'un commerce de proximité attractif.

Dans la continuité de cette dynamique, l'Union a souhaité élargir son rôle au-delà de la simple animation économique.

C'est pourquoi, dès 2026, l'UCAC financera pour tous les commerçants, artisans et leurs salariés volontaires une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Une démarche citoyenne et solidaire, pour que chacun puisse acquérir les gestes qui sauvent et contribuer à la sécurité collective au quotidien.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos adhérents pour leur confiance, ainsi que tous les bénévoles qui, à chaque manifestation, donnent de leur temps et de leur énergie pour que nos actions puissent voir le jour.

Sans eux, rien de tout cela ne serait possible. Leur engagement illustre parfaitement les valeurs qui animent notre Union : entraide, proximité et fierté de notre territoire.

En tant que président, je tiens également à adresser un remerciement tout particulier à l'équipe qui m'entoure.

Chacun, par son implication, son enthousiasme et ses idées, a contribué à créer un véritable nouveau dynamisme au sein de notre association.

Et enfin, un grand merci à l'ensemble des habitants de Chalamont et des environs, fidèles clients de nos commerces. C'est grâce à vous, à votre confiance et à votre attachement à la vie locale, que notre commune reste aussi vivante et attractive.

Pour suivre nos actualités, découvrir les événements à venir ou tout simplement soutenir le commerce local, retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux !

L'UCAC y partage régulièrement les temps forts de la vie économique de Chalamont, les initiatives de ses adhérents et les projets à venir.

Ensemble, continuons à faire vivre le cœur de notre commune, à valoriser nos savoir-faire et à porter haut les couleurs du commerce de proximité.

CUGNO Clément

Président Union Commerciale et Artisanale de Chalamont

Port : 06.59.89.73.87





MAISON DE LA PISCICULTURE



Le Syndicat des Étangs de la Dombes : un acteur de la vie locale et de la gestion des étangs

Installé à Chalamont, le Syndicat des Étangs de la Dombes (SED) est un acteur historique de la filière piscicole dombiste. Il regroupe les propriétaires et exploitants d'étangs et œuvre à la préservation, la gestion et la valorisation de ce patrimoine naturel unique, au cœur de notre territoire.

Le Syndicat remplit de nombreuses missions d'intérêt collectif :

- La gestion de l'eau et la participation aux réflexions locales sur la ressource hydrique,
- La lutte contre les espèces invasives comme la jussie,
- La participation à la commission de conciliation, permettant de résoudre à l'amiable les litiges liés à la gestion des étangs,
- Le suivi de la prédation par les cormorans,
- Ainsi que la promotion et la défense de la pisciculture dombiste auprès des pouvoirs publics.

Implanté à la Maison de la Pisciculture - 2 Grande rue à Chalamont, le SED collabore étroitement avec l'APPED (Association de Promotion du Poisson des Étangs de la Dombes) et d'autres partenaires locaux afin de soutenir une pisciculture durable, respectueuse des milieux et économiquement viable.

Véritable lien entre les pisciculteurs, les élus et les institutions, le Syndicat des Étangs de la Dombes agit chaque jour pour préserver les équilibres naturels et faire vivre ce patrimoine emblématique de la Dombes.

Contact : syndicatdesetangsdeladombes@gmail.com

Adresse : Maison de la Pisciculture - 2 Grande rue , 01320 Chalamont



LISTE DES ASSOCIATIONS

DENOMINATION	ACTIVITES PROPOSEES	RESPONSABLE	ADRESSE	CONTACT
SPORTS				
AMICALE DES VETERANS DE FOOTBALL	Développer les liens de camaraderie entre les vétérans de football	VALLAT Gérard (président)	23, rue des Halles 01320 Chalamont	04.74.61.70.32
LA BOULE CHALAMONTAISE	Boule lyonnaise	CHARVIEUX Philippe (président)	103, allée du château 01320 Chalamont	06.32.82.76.59
CHALAMONT RANDO	Randonnées pédestres	CHANEL Jacques (président)	135, impasse du Renon 01330 Versailleux	09.51.02.25.72 06.81.75.08.83
CHALAMONTENNIS	Tennis	GASSEND Julien	41D, rue des verchères 01320 Chatillon La Palud	06.80.90.02.53 chalamontennis@orange.fr Site internet : https://tenup.fft.fr/club/50010242
NIPPON ZEN : DO IN / IAIDO	Gymnastique douce japonaise Art martial de maniement du sabre	BELLACHES Stephen (président)	50, route de chatermerle 01800 le Montellier	06.01.76.17.68 Mail : contact@nippon-zen.eu Site internet : www.nippon-zen.eu
JUDO CHALAMONT	Judo-Jujitsu	DEBIAS François (président)	226, rue des Grandes raies 01320 Chalamont	06.63.43.61.70 judochalamont@live.fr Site internet : https://judochalamont.ffjudo.com/
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Gymnastique adultes et adolescents (à partir de 13 ans)	MOSCARDO Marie Laure (présidente)	3, lot. du Grand Etang 01320 Chalamont	06.98.04.78.37 Mail : gym.volon-chalamont@orange.fr Site internet : www.gymnastiquivolontairechalamont.clubeo.com
SOCIETE HIPPIQUE DE CHALAMONT	Concours hippiques	MAURE Raymond (président)	201, chemin du grand étang 01320 Chalamont	04.74.46.92.36 Mail : maureraymondsocietehippique@gmail.com
CENTRE DOMBES FOOTBALL	Football	BERRY Nicolas (Contact Chalamont)	207, rue du stade 01320 Chalamont	Mail : 564532@laurafoot.org
ART DU MOUVEMENT	Relaxation, Méditation	PULCINI Brigitte	Le lent 01320 Villette sur Ain	07.81.51.80.15
FLOW MOTION DANCE	Danse couple et solo	BERTINI Florian	38, route de la charrière 01800 Saint Maurice De Gourdans	06.89.81.02.33 Mail : association.flowmotion@gmail.com
ANIMATIONS - COMMERCES				
CHALAMONT 2000	Organisation de l'amicale des classes en 0 et 5.	RIMAZ Sébastien	217, chemin de la chavetière 01320 Chalamont	06.58.10.96.45
COMITE DES FETES	animations communales diverses	CORMORECHE Didier (président)	60, le Tournus 01320 Chalamont	06.08.47.53.60 Location matériel : 06.89.12.65.45
REFLETS DE LA DOMBES	Promotion de la Dombes Organisation de spectacles vivants	BESSARD Véronique (présidente)	la Prairie Romagne 01800 Le Montellier	06.12.27.64.90
UNION COMMERCANTS ET ARTISANS DE CHALAMONT	Animations commerciales	CUGNO Clément (président)	86, rue des fossés 01320 Chalamont	06.69.09.92.13 Mail : ucac.chalamont.01@gmail.com
LES GAMMAIN	Animations et manifestations festives	DEBIAS François (président)	226, rue des Grandes raies 01320 Chalamont	06.63.43.61.70 fdebias2002@yahoo.fr
LES MICHEL'S	Organiser des événements divers entre les michel's, leurs familles et amis résidant à Chalamont et ses alentours	GEOFFRAY Michel (président)	46, allée des Iris 01320 Chalamont	04.74.61.74.19
COLLECTIF TELETHON	Récolter des dons pour AFM	FLACHER Roseline (présidente)	20, lotissement de Terrayon 01320 Chalamont	06.73.93.53.64 roselyne.flacher@orange.fr

SCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE				
CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE	Accueil périscolaire et extrascolaire les mercredis et pendant les vacances scolaires	ROUX Sylvie (présidente) SEBBAN-PERON Elise (directrice)	31, place des écoles 01320 Chalamont	04.74.61.73.35 Mail : accueil@csmosaique.fr Internet : www.csmosaique.centre-sociaux.fr
RESTAURANT SCOLAIRE	Gestion du restaurant scolaire	KANIEWSKI Jonathan (président)	266, rue des étangs 01320 Chalamont	06.83.31.12.38 (contact restaurant scolaire) Mail : rs.chalamont@gmail.com bureaurestochalamont@gmail.com
SOU DES ECOLES	Sorties scolaires, animations	TETARD Cédric (président)	4, chemin du lotissement le bois rozier 01320 Chatenay	06.64.13.16.21 soudesecolesdechalamont@gmail.com
CULTE				
COMITE PAROISSIAL	Paroisse	M. le Curé - Père Raymond BILLOUDET	93, rue des Fossés 01320 Chalamont	04.74.61.71.74
CULTURE				
CENTRE MUSICAL	Ecole de musique	BLANCHON Jean-François (président) KAEHLIN Maureen (coordinatrice Ecole de musique)	Centre Musical et Culturel de Chalamont - 107, rue des garennes 01320 Chalamont	Mail : centremusicalchalamont@gmail.com Site internet : www.centremusicaldechalamont.fr
REVES EN SCENE	Théâtre	ROSSIER Pierre	185, chemin de la côte Voyant 01800 Faramans	Mail : reves-en-scene@laposte.net
MEDIATHEQUE	Prêt de livres adultes et enfants	GARDE Anne-Thé	63, rue du bugey 01320 Chalamont	04.22.91.07.81 Mail : mediatheque@mairie-chalamont.fr Site internet : www.mediatheque-chalamont.fr
CHALAMONT PATRIMOINES	Organisation des journées du patrimoine	VIOLLAND Thérèse	551, lieudit les Cendres 01320 Chalamont	06.64.76.75.12 chalamontpatrimoine@gmail.com
DUCK-BILLED COMPAGNY	Création, animation d'ateliers de danse tout	GRASTILLEUR Eloïse et MANHES Grégoire (co-fondateur)	8, lot les grands champs 01320 Chalamont	06.70.29.30.05 Mail : prod.duckbilledcie@gmail.com
LOISIRS ADULTES-ADOS-ENFANTS				
CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE	Activités et événements	ROUX Sylvie (présidente) SEBBAN-PERON Elise (directrice)	31, place des écoles 01320 Chalamont	04.74.61.73.35 09.77.96.75.38 Mail : accueil@csmosaique.fr Internet : www.csmosaique.centre-sociaux.fr
ENVIRONNEMENT				
CONTRACCA de l'Ain	Défense du droit de chasse lié au droit de la propriété	EGLÈME Guy (président)	145 route des Puthods Cras sur Reyssouze 01340 Bresse-Vallon	06.77.00.57.40 Mail : egle.g@club-internet.fr
DOMBES NATURE ENVIRONNEMENT	Sauvegarder l'équilibre de la Dombes	GRAND Albert (président)	2, le Bornet 01320 Chatenay	06.08.01.31.87 Mail : dombesnatureenvironnement@gmail.com
SOCIETE DE CHASSE	Chasse	RIMAZ Sébastien	217, chemin de la chavetière 01320 Chalamont	06.58.10.96.45
APPED	Association de promotion du poisson des étangs de le Dombes	LONG Aurélie	2, grande rue 01320 Chalamont	04.74.36.62.81 maisondelapisciculture@gmail.com
ADAPRA	Association de développement de l'aquaculture et de la pêche en Auvergne Rhône-Alpes	RUBAT Emilie	2, grande rue 01320 Chalamont	04.74.36.62.81 maisondelapisciculture@gmail.com
SYNDICAT DES ETANGS DE LA DOMBES		COLAS Charline	2, grande rue 01320 Chalamont	04.74.36.62.81 maisondelapisciculture@gmail.com
MEMOIRE				
COMITE LOCAL DE LA FNACA	Anciens d'Afrique du Nord	GREPELUT André (président)	703, chemin des verchères Lieudit le Vandard 01320 Saint Nizier le Désert	04.74.30.31.15
SECTION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Mémoire 1914-1918, 1939-1945	GIRARD Jean-Pierre (président)	11, chemin du village Lotissement le Castel 01320 Chatenay	04.74.61.74.38

TOURISME - PATRIMOINE				
OFFICE DE TOURISME Centre-Dombes Villars-Chalamont	Promotion du territoire	Gestion intercommunale	Place du champ de foire 01400 Chatillon sur Chalaronne	04.74.55.02.27 www.dombes-tourisme.com
COMITE DE FLEURISSEMENT	Participation au fleurissement communal	BEAUDET Danièle (présidente)	333, rue des Grandes Raies 01320 Chalamont	06.73.54.10.16
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA DOMBES	Sauvegarde du Patrimoine	SAINT CYR Madeleine (présidente)	320, rue de la Dombes 01330 Villars Les Dombes	06.81.61.54.22
RETRAITES - PERSONNES AGEES				
CLUB LOISIRS ET AMITIE	Rencontre entre retraités, sorties organisées	DUPRAS André (président)	35, rue Saint Honoré 01320 Chalamont	06.49.13.95.52
SECTION GYM 3ème AGE	Gymnastique	THERVILLE Thérèse (responsable)	256, route de Joyeux 01320 Chalamont	04.74.61.72.75
SOCIAL - SERVICES D'AIDE A DOMICILE				
A.D.A.P.A. (Association Départementale Aide Personnes de l'Ain)	Aide-ménagère à domicile : priorité aux personnes âgées	BOUDJELIDA Nordine (directeur) LICERAS Coraline JOBERT Laurie	4, rue Tony FERRET 01004 Bourg-en-Bresse Permanence en mairie 1, place Louis Lamarche 01320 Chalamont (mercredi et vendredi de 9h à 12h)	04.74.45.51.70 Mail : adapa@adapa01.com Site : www.adapa01.fr 04.74.45.59.65
AIDS (Association intermédiaire Domicile Service)	Aide à domicile	CAETANO Nelly	801, rue de la source 01442 Viriat cedex	04.74.23.23.81 07.87.02.29.06 domicile.services01@gmail.com
A.D.M.R. (Association Aide Domicile Milieu Rural)	Aide à domicile	SIGNE Jacqueline	117, rue des Garennes 01320 Chalamont 154, rue du commerce 01330 Villars les Dombes	04.74.98.49.19
A.D.S (Ain Domicile Services)	Aide à domicile	GUEYNARD Edwige (présidente)	Immeuble « le Talisman » 1133, avenue de Lyon 01960 Péronnas	04.74.34.56.67
ASSISTANTE SOCIALE	Aider les personnes en difficultés économiques, sociales ou psychologiques	CREUSEVAUT Cécile	Permanences à Chalamont au Centre Social : 31, place des écoles	Composer le 30.01
CLIC	Accompagnement administratif séniors	JAILLET Céline (coordinatrice)	100, avenue Foch 01400 Chatillon sur Chalaronne Permanences à Chalamont au Centre Social : 31, place des écoles (3ème lundi du mois)	04.74.55.15.39 06.73.38.06.55 Site : clic@ccdombes.fr
REPAS A DOMICILE	Portage de repas chauds aux retraités, handicapés...	Portée par ADAPA et ADMR Centre Dombes		ADAPA : 04.74.45.59.65 ADMR : 04.74.98.49.19
SECOURS CATHOLIQUE	Aide financière et alimentaire	PARIS Dominique et SALEMBIER Didier		06.35.22.78.07 Equipedeladombes.010@secours-catholique.org
SSIAD LES MILLES ETANGS	Soins infirmiers Maintien à domicile	BOUGETTE Lydie (responsable)	21, place de l'hôpital 01320 Chalamont	06.62.54.58.19
ENTRAIDE - SANTE - SECOURS				
Alexis, une énergie pour la vie (Al.é.lavie)	Association promotion don d'organes	JOLIVET Catherine (coprésidente) JOLIVET Eric (coprésident)	105, la serpolière 01320 Chalamont	06.78.29.26.63 Mail : ale.lavie.alexis@gmail.com ou contact@alelavie.fr site : www.alelavie.fr
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES	Don du sang	RICHARD Danièle (présidente)	1, impasse du frêne 01330 Versailleux	04.74.98.20.30 Amicale.sang.chalamont@gmail.com
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Entretien des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide entre ses membres	JOLIVET Gaëlle (présidente)	2, ZA Le Creuzat 01320 Chalamont	06.17.17.57.91 Mail : gaelle.jolivet@sdis01.fr
CENTRE DE SECOURS	Pompiers - Formations de secourisme	PAYE Sébastien	2, Z.A. le Creuzat 01320 Chalamont	06.76.09.33.35 Mail :chalamont@sdis01.fr ou ccchal@sdis01.fr
COMITE CANTONAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Actions pour lutter contre le cancer	MAURE Joëlle (présidente)	50, rue des garennes 01320 Chalamont	04.74.46.94.23 06.70.85.88.36 Mail : secretariat@liguecancer01.net Site : www.liguecancer01.net

CENTRE DOMBES FOOTBALL

Après trois années de fusion, nous entamons cette nouvelle saison sous les couleurs noires et or de Centre Dombes Football. Notre association, à forte identité Dombiste, rayonne sur plusieurs communes, séparées d'une dizaine de kilomètres.

Nous comptons actuellement 400 licenciés permettant d'entrer dans le cercle des vingt premiers clubs de football du département. L'objectif étant de travailler en étroite collaboration avec les parents, les joueurs et les bénévoles du foot et nos collectivités qui nous mettent à disposition leurs infrastructures.

Cette année, nous avons embauché un salarié, Othman IHNANE, qui va nous permettre de proposer des stages de qualités, d'épauler nos éducateurs bénévoles et de structurer encore plus l'association : bienvenue à lui !

L'équipe dirigeante tient également à remercier tous les entraîneurs des catégories pour la pratique sportive des jeunes comme des adultes.

Pour les petites catégories, les effectifs sont plus que corrects par rapport aux années précédentes. L'école de football est gérée par des éducateurs de qualité que le club tient à remercier chaleureusement. Un grand merci aux parents qui ont souvent plusieurs casquettes : parents, dirigeants et éducateurs.

Nos manifestations sont organisées au sein des différentes communes concernées par le club, ce qui nous permet de présenter un budget positif pour une structure comme la nôtre. Nous continuerons à préserver ce lien social avec les autres associations et la vie de nos villages.

Du côté administratif, nous avons tenu notre assemblée générale afin d'élire une nouvelle équipe dirigeante.

Guillaume JACQUET continue la présidence du club. Il est épaulé par :

Vice-président : Nicolas BERRY et Romain CARTELLIER

Trésorier : Bruno MARTIN

Trésorière adjointe : Charlotte BOURNIER

Secrétaire : Aurélie JACQUET

Secrétaire adjointe : Véronique COURRIER



Bien sur d'autres personnes apportent leur pierre à l'édifice et l'organisation de ce nouveau club. Nous les remercions également pour leur implication quotidienne.

Nous sommes en recherche perpétuelle de bénévoles. Si vous souhaitez vous investir dans une équipe dynamique et chaleureuse, c'est avec plaisir que nous vous accueillons au sein de notre structure !

Enfin, nous remercions les mairies, ses élus et les équipes techniques toujours présents pour nous aider dans notre pratique sportive.

Un grand MERCI à tous !



NIPPON-ZEN

L'association vous propose les activités suivantes (venez essayer même en cours de saison):

Le Doln : gymnastique douce et auto-massage par la pratique de la relaxation, respiration, assouplissements et étirements.

Le laïdo : art martial traditionnel du japon, l'art de dégainer et de manier le sabre japonais (sans contact, sans combat).

Pour tous les âges à partir de l'adolescence.

Avec les créneaux suivants :

- Mercredi : de 20h30 à 21h40 - Doln,
- Jeudi : de 20h à 22h - laïdo.



Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Composition du Conseil d'Administration :

- Président et directeur technique de la discipline de Do-In : Stephen BELLACHES, et également, désormais, professeur de laïdo.
- Directeur technique de la discipline de laïdo : Bruno ALTMAYER

Contacts :

Courriel : contact@nippon-zen.eu

Tél. : président : 06 01 76 17 68

Sites : <http://www.nippon-zen.eu>

<http://www.iaido-stages.fr>



ART DU MOUVEMENT

Relaxation, méditation, bien être, retrouver confiance en soi, un nouvel équilibre physique et mental dans le mouvement ; dans l'esprit de pratiques chinoises inspirées du QI GONG et du TAÏ CHI.

Le QI GONG est une gymnastique chinoise de santé permettant la libre circulation de l'énergie vitale dans tout le corps. Il a une vision thérapeutique, il améliore la concentration et la respiration... C'est un ART DU BIEN ÊTRE.

Le TAÏ JI QUAN est un art martial chinois, basé sur des enchaînements de mouvements fluides et lents. Cette discipline est une véritable méditation en mouvement, s'adressant à tous, puisqu'on peut la pratiquer quels que soient son niveau, sa capacité ou son âge.

Nous vous proposons des séances le vendredi matin de 9h45 à 11h50 à l'Auditorium de l'Ecole de musique afin d'améliorer :

- Notre posture et notre équilibre
- Notre souplesse musculaire et articulaire
- Notre concentration et notre mémoire
- Notre force musculaire et mentale
- Notre circulation sanguine et l'oxygénation des tissus

Total pour l'année : 135€

Personne à contacter : Brigitte PULCINI

07 81 51 80 15

isadora.pulcini@wanadoo.fr



ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CHALAMONT



Durant la saison, nos licenciés adultes et adolescents maintiennent leur forme grâce à notre animatrice diplômée Blandine CHATELET.

Elle assure les cours pour le bien-être et le plaisir de tous.

La diversité des cours adultes/adolescents est pour tous les âges de 13 à plus de 60 ans. La gymnastique d'entretien permet à chacun de garder ou retrouver la forme dans la convivialité et la bonne humeur, sans esprit de compétition ou chacun peut aller à son rythme.

Chaque semaine, les activités de gymnastique sont différentes et pour pallier à cela, nous utilisons : tapis de sol, poids, bâtons, fit ball, élastiques, disques, etc...Ce qui permet aussi à chaque individu d'avoir des relations sociales. Le cours de pilâtes apprécié par tous nos adhérents. C'est une gymnastique douce qui a pour but de renforcer et étirer les muscles en profondeur.

Les cours ont lieu dans la salle de l'école. L'association GV remercie la municipalité pour le prêt de la salle.

Nous remercions les bénévoles dévoués à notre association. Grâce à eux, celle-ci peut continuer.

Les cours de CAFS (Cardio, Abdos, Fessiers, Stretching) et PILATES n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires.

Pour conclure, les membres du bureau vous souhaitent leurs meilleurs vœux ainsi qu'à vos proches.

Que cette nouvelle année 2026 soit pour vous l'année de toutes les réussites et toutes les joies.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Sportivement

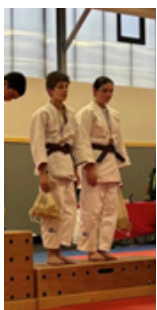
La présidente et le bureau



CHALAMONT JUDO

Cette année le Judo Club de Chalamont accueille les jeunes judokas pour la 15ème année. Les cours ont lieu au dojo les mardis et vendredis soir et les samedis matin en fonction de l'âge des judokas. Les cours sont donnés par Yann Grand. Toutes les informations sont sur le site du club : <https://judochalamont.ffjudo.com/>

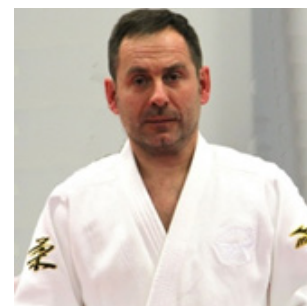
Cette saison a été riche en évènements :
En février 2025 KASUKAI, nos plus jeunes judokas ont pu participer à un interclub avec le club de Jujurieux qui s'est terminé par un goûter pour tous nos champions.



D'un point de vue sportif, les katas ont été mis en valeur cette année :
Les katas sont l'âme de cet art martial, un trait d'union entre tradition et modernité. Conçus par Jigoro Kano, fondateur du judo, ils constituent un pilier essentiel pour l'apprentissage technique, la progression des judokas et la transmission des valeurs profondes du judo.
Tess Landais et Gaétan Renard ont été champions de l'Ain en duo, 3ème à l'open Kata Michel Charrier Meximieux 2025, ce qui leur a permis de se qualifier pour les championnats de France Kata le 15 mars 2025 à Montvilliers (76).
Avril 2025 : Léontine Courbey, championne de l'Ain et 1ère du Bassin (Ain Rhône), a été qualifiée au championnat régional.



26 juin 2025 - 5ème DAN :
La commission nationale d'homologation des grades, a validé le 5ème Dan de Yann Grand. Yann a depuis toujours continué de se former pour lui et pour en faire profiter tous les élèves de ses cours. Le 5ème dan est un niveau de maîtrise exceptionnelle, réservé à un petit cercle de judokas consacrant une grande partie de leur vie à la pratique du judo.



Label Bronze :
Le club a été récemment récompensé par l'obtention du label club Bronze France Judo 2025. Cette distinction témoigne de l'excellence de votre club dans les domaines du développement, de l'offre de pratiques, des résultats sportifs, de la qualité d'enseignement et de la formation proposée à nos licenciés. Cette distinction témoigne également de l'engagement de l'ensemble de nos membres, des bénévoles, par leur passion et leur dévouement, ont permis au club d'atteindre cette distinction. Ce label Bronze est une reconnaissance de la qualité et de la dynamique de notre club.



Nouvelle ceinture noire :
Le 11 octobre, Noah Grand a validé sa ceinture noire, ce qui fait de Noah le 5ème élève du club à avoir atteint ce niveau. Bravo à lui et à Yann.

CHALAMONTENNIS

Une année bien remplie pour les Chalamontennais !

L'année 2025 aura une nouvelle fois été rythmée par de nombreux évènements au sein du Chalamontennis.

Tout a commencé avec le tournoi interne, lancé pendant les vacances scolaires de Noël et achevé le 15 mars. Après plusieurs semaines de matchs disputés dans une ambiance conviviale, les champions de cette édition ont été sacrés :

- Noah Olivier chez les 13/14 ans
- Rémi Martin chez les 15/18 ans
- Sophie Picard chez les femmes
- Dorian Bruel chez les hommes



Au printemps, le club a accueilli son tournoi Open, du 11 au 26 avril, réunissant pas moins de 130 participants venus de tout le département et même des départements voisins.

Ce tournoi, véritable temps fort de la saison, a aussi été marqué par de nombreux moments de convivialité :

- Le 11 avril, une soirée pizzas ;
- Le 12 avril, un rougail préparé de main de maître par Frédéric DURAND ;
- Le 19 avril, un savoureux poulet basquaise

Autant d'occasion de partager de bons moments entre joueurs, bénévoles et spectateurs dans une ambiance chaleureuse.

Le 24 mai, changement de sport : place aux boules ! le club a organisé pour la première fois un tournoi de pétanque, rassemblant 34 doublettes. Cette première édition a rencontré un vrai succès et sera reconduite en mai 2026.

Le 21 juin, les membres se sont retrouvés pour l'assemblée générale électorale, qui a permis d'élire un nouveau bureau pour une durée de trois ans.

L'automne a ensuite été consacré aux plus jeunes, avec l'organisation de deux tournois multi chances (TMC) pour les enfants de 7 à 10 ans, en septembre et octobre.

Enfin, dans le cadre d'octobre rose, deux doublettes féminines du club ont participé à l'évènement organisé par le Comité de l'Ain de Tennis, associant sport et solidarité.

Et pour terminer l'année, un goûter de Noël a été organisé pour les enfants le dernier mercredi de cours avant les vacances. Cette année, c'est un après-midi parents-enfants où des parties sont jouées en équipe par famille, qui a eu lieu, suivi par l'assemblée générale annuelle et qui se clôture avec la soirée de Noël du club.

Le club est aussi fier de la superbe saison de Sophie Picard, qui a été sacrée championne de l'Ain et vice-championne de ligue Auvergne Rhône-Alpes dans la catégorie sénior féminine 4e série. Une belle récompense pour son engagement et sa persévérance !

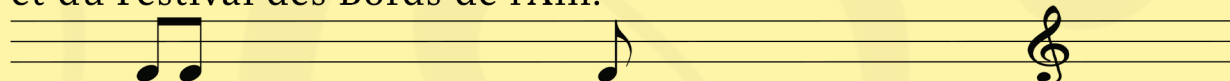
Une belle année donc, placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la passion du tennis. Le club donne déjà rendez-vous à tous les amateurs de la petite balle jaune pour une nouvelle saison pleine d'énergie et de projets !



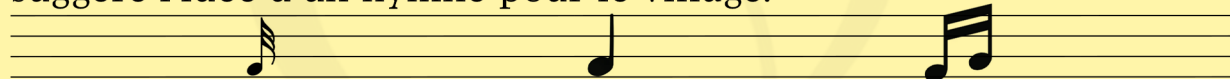
L'HISTOIRE DE L'HYMNE

LA CHALAMONTAISE

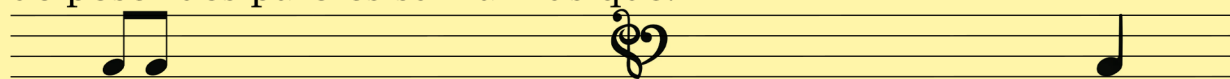
L'hymne « la Chalamontaise » a été chanté pour la première fois sur le parvis de l'Église le 1er mai 2025 à l'occasion de la fête du Muguet et du Festival des Bords de l'Ain.



Cinq ans plus tôt, Ali BENMEDJAHED, maire de l'époque avait suggéré l'idée d'un hymne pour le village.



Jean-François BLANCHON, président du CM2C, séduit par cette idée a proposé de le préparer pour la tenue du Festival des Bords de l'Ain en 2025 à Chalamont. Dans un premier temps, Jean-François a choisi une musique de Guy NOBLET, président du CM2C dans les années 90, jazzman, saxophoniste, compositeur et arrangeur qui avait composé des marches pour des défilés, dont l'armistice joué dans chaque manifestation officielle. En revanche, il n'y avait pas de paroles pour accompagner la musique. Le projet a été proposé à l'association « Chalamont PatrimoineS » qui a été séduite par l'idée de poser des paroles sur la musique.



Philippe TALVAT et Thérèse VIOLLAND ont commencé à écrire rapidement rejoint par Nathalie BOUALLEGUE. Tous les trois ont finalisé une version où il était question surtout de l'histoire et du patrimoine de Chalamont, son blason, le signal, les étangs et les festivités.

En parallèle, Valérie GARCIA, choriste dans « Voix Si Voix la », la chorale du CM2C et son fils Noé ont composé une création mais dans un registre plus poétique.



Très vite les deux groupes se réunissent pour mettre leurs idées et leurs sensibilités en commun et proposent une version unique à Jean François qui fera juste quelques retouches pour améliorer le rythme. Cette version devrait être complété par un ou deux couplets dans les prochains mois.



LA CHALAMONTAISE

LES PAROLES



Etangs forêts mènent à Chalamont
Pays de Dombes, rouge et jaune pour blason
Là où se croisent les chemins
Depuis les temps anciens
Point culminant là où sont nos liens

Etangs forêts mènent à Chalamont
Pays de Dombes, rouge et jaune pour blason
Là où se croisent les chemins
Depuis les temps anciens
Chalamont est terre de nos destins

Entourée d'arbres s'anime la place du marché
Chaque 1er mai elle est belle la cité
Les innombrables fêtes où l'amitié se scelle
Et parfois même les amours-éternelles.

Artisanat commerces et les associations
Les filles et garçons sont à l'unissons
Senteurs des prés humides dès le petit matin
Douceur beauté sont notre quotidien !

Etangs forêts mènent à Chalamont
Pays de Dombes, rouge et jaune pour blason
Là où se croisent les chemins
Depuis les temps anciens
Point culminant là où sont nos liens

Etangs forêts mènent à Chalamont
Pays de Dombes, rouge et jaune pour blason
Là où se croisent les chemins
Depuis les temps anciens
Chalamont est terre de nos destins



LA BOULE CHALAMONTAISE

L'année 2025 a été riche en rencontres, en compétitions amicales et en moments de convivialité autour de notre passion commune : la boule lyonnaise.

Notre association continue de rassembler des générations différentes, du plus jeune au plus ancien et de maintenir ce lien si précieux entre sport, tradition et amitié.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux licenciés, preuve que notre discipline garde tout son attrait et que l'esprit associatif demeure bien vivant à CHALAMONT.

Les compétitions locales et départementales nous ont permis de porter haut les couleurs de notre commune.

Le principal évènement a été l'organisation d'une journée dédiée aux joueurs M3 et M4 qui a rassemblé près de 300 boulistes.

Cette journée a permis à une équipe chalamontaise de briller et de se qualifier pour les championnats de France quadrettes à DARDILLY.

P.BENOIT, A.SAUCHAY, M.GRIMOUD, PH et B.CHARVIEUX mais l'aventure s'est arrêtée là.

Nous tenons à remercier la municipalité pour l'amélioration du boulodrome couvert avec des travaux d'isolation et amélioration de l'éclairage qui permet une meilleure pratique du sport boules durant l'hiver.

19 mai 2026 : 100ème anniversaire de LA BOULE CHALAMONTAISE

Le 19 mai 2026 LA BOULE CHALAMONTAISE soufflera ses 100 bougies. A cette occasion, c'est avec une immense fierté que nous avons l'honneur de vous annoncer que CHALAMONT accueillera les 17, 18 et 19 juillet 2026 les championnats de France quadrettes de boule lyonnaise. Cet évènement majeur de notre discipline réunira, le temps d'un week-end, les meilleures équipes venues de toute la France et fera vibrer notre commune au rythme de la compétition et de la convivialité.

Ce ne sont pas moins de 2000 boulistes qui seront présents sur l'esplanade sportive et entre 6 et 7 000 personnes qui seront attendues durant ce long week-end bouliste.

L'organisation d'une telle manifestation est une reconnaissance pour notre club, la Boule Chalamontaise, et une belle opportunité pour mettre en lumière notre territoire.

Nous comptons sur le soutien de tous !! bénévoles, partenaires, municipalité et habitants afin que ces championnats soient une réussite sportive et festive, et qu'ils laissent un souvenir mémorable à tous les participants et spectateurs.

N'hésitez pas à vous manifester auprès des responsables si vous êtes disponibles et si vous souhaitez vous investir dans cette aventure.

Bureau :

Président : Philippe CHARVIEUX 06.32.82.76.59

Vice-président : Patrick BERRY 06.70.48.32.57

Secrétaire : Nadège BERRY 06.78.97.90.58

Trésorier : Raymond MICHAUD 07.85.56.29.27

Au nom du bureau et de l'ensemble des membres, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, placée sous le signe de l'évènement, de la sportivité de la convivialité et du vivre-ensemble.



SOCIÉTÉ HIPPIQUE



CHIFFRES 2025 :

- 30 Bénévoles.
- 24 Licenciés de 15 ans à 60 et plus !
- 16 journées de concours organisées sur l'année
- 3070 Parcours réalisés sur la piste officielle

NOUVEAUTÉS & INVESTISSEMENTS 2025 :

- Achats d'obstacles, de chandeliers, de soubassements et de barres.
- Ajout de sable sur la carrière et nivelage.
- Installation d'étagères dans le local.
- Achat d'une remorque pour ranger et transporter les barres.
- Réparation des canons d'arrosage des carrières.

DATES À RETENIR EN 2026 :

- 15 mars - concours CLUB
- 20 au 22 mars - Professionnels & Amateurs
- 21 au 22 avril - Elevage / Jeunes chevaux de 4, 5, 6 ans sur le circuit « Cycles Classiques »
- 1er mai défilé et fête du muguet
- 19 au 21 juin - Professionnels & Amateurs
- 10 au 12 juillet - Professionnels & Amateurs
- 19 septembre - concours CLUB
- 25 au 27 septembre - Professionnels & Amateurs

Action pour le Téléthon en décembre



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025 :

Président : Raymond MAURE

Vice -Président : Claude JOSSERAND

Trésoriers : Michel DRESIN - Sylvie RODRIGUEZ

Secrétaires : Coralie MICHON - Kate MAISSON

Membres : Véronique BACHY, Marion BARBET, Jean Pierre BARDET, Elodie BONHOMME, Régine BROCARD -MAURE, Laurence BRUCKERT, Gaby HUMBERT, Stanislas LAFOND, Nathalie PERRET, Pascale PETIT, Laura RODRIGUES, Franck VIOLLET.

4 licenciés et bénévoles de la Sté Hippique se sont particulièrement bien classés sur les CSO de juin et juillet : Alexane DRESIN, Franck VIOLLET, Lucie MARIN- PACHE et Marion BARBET.
Félicitations !!

*Un immense MERCI à tous les BENEVOLES de l'ASSOCIATION.
Merci à l'ensemble de nos SPONSORS tous très généreux .
Suivez -nous sur Facebook et Instagram @shcsocietehippiquechalamont*

*Le milieu équestre vous attire ?
Rejoignez-nous et contactez : Le Président Raymond Maure. Tel 06 22 98 63 71*



CHALAMONT RANDO

Chalamont rando a été créé en 2007 et compte actuellement 140 adhérents et a réalisé plus de 200 sorties sur l'année 2025.

Toutes les randonnées proposées ont préalablement été préparées par une équipe dynamique d'accompagnateurs sur un rayon d'environ 30 km autour de Chalamont. Au fil des années plus de 130 randonnées ont été répertoriées. En fonction des difficultés, les randonnées sont classées en 4 catégories :

- Niveau 1 : rythme modéré sur 8-10 km avec peu de dénivelé
- Niveau 2 : rythme plus soutenue sur 10-12 km avec peu de dénivelé
- Niveau 3 : 11 à 14 km et dénivelé de 100 à 500 m
- Niveau 4 : 14 à 22 km et dénivelé 500 à 1000 m
- Marche douce : sortie plus courte de 6-7 km
- Marche nordique qui se pratique à une allure soutenue avec des bâtons spécifiques généralement en matériau composite (*contact Hélène : 07.77.87.14.73*).

Horaires :

Un programme est établi et diffusé trimestriellement. Il prévoit une sortie de chaque niveau mardi et samedi avec un départ à 14h ou 8h en période estivale

Un jeudi par mois une randonnée à la journée de niveau 4 est programmée. Le covoiturage est pratiqué avec un rendez-vous sur le parking du cimetière.

Les activités sont :

- Convivialité
- Animation tout au long de l'année
- Pique-nique en fin de randonnée
- Randonnée nocturne suivi d'un repas
- Journée randonnée avec resto et visite d'une ville ou d'un musée
- Séjour de 4 jours avec randonnée
- Participation à Octobre rose
- Participation au Téléthon

Les accompagnateurs sont rigoureux sur les consignes de sécurité et le respect des propriétés privées.

Les membres du bureau sont :

Président : CHANEL Jacques

Vice-Président : MESPRIER Lionel

Trésorier : MICHAUD Raymond

Secrétaire : ROUX Yves

Site internet : chalamonrando.fr



REVES EN SCENE

La saison 2024-2025 s'est terminée en avril, après huit représentations de notre pièce *Ma Femme est Sortie*, de Jean Barbier. Quinze acteurs, régisseurs, monteurs, souffleurs, ont œuvré à sa réussite.

Nous remercions le public qui a été au rendez-vous, la mairie pour le prêt de salles de répétitions, ainsi que toutes les associations qui nous ont accueillis.

Depuis juin, nous voilà de nouveau attelés à un nouveau projet : *Tata Tutune*, de Bernard Lenne. Six acteurs seront sur scène pour vous faire rire avec cette comédie hyper rythmée et très drôle, où deux bras cassés, pas très doués, vont enlever une patronne d'entreprise et tenter de soutirer une rançon à sa famille ... vous ne serez pas surpris d'apprendre que tout ne va pas se passer comme prévu !

Réservez la date : nous serons en représentation à Chalamont les 13 et 14 février, et nous espérons vous voir nombreux.

Suite à notre dernière Assemblée Générale, le nouveau bureau est le suivant :

Président : Thierry Rossier

Trésorière : Alexandra Maublanc

Secrétaire : Stéphanie Ader

Si vous aimez le théâtre, le bricolage, monter des décors, des lumières ... et que vous souhaitez vous investir avec nous dans l'association, vous pouvez nous contacter via notre page Facebook, ou venir discuter avec nous après une représentation.

Pour nous contacter : reves-en-scene@laposte.net ou sur Facebook, taper « Rêves en scène Chalamont - la page ».

Dates 2026 à retenir :

- samedi 31 janvier : représentation à Bourg-Saint-Christophe
- vendredi 13 février et samedi 14 février : représentations à Chalamont
- samedi 7 mars : représentation à Jujurieux
- samedi 28 mars : représentation à Ambérieu en Bugey
- samedi 4 avril : représentation à Vandains
- mai 2026 : assemblée générale



CHALAMONT PATRIMOINES

Après une participation aux Journées du Patrimoine 2024, en collaboration avec le Comité des Fêtes de Chalamont, et sous l'impulsion de Thérèse VIOLLAND et de Philippe TALVAT, passionnés de notre histoire locale, et même au-delà, l'Association Chalamont PatrimoineS a été créée le 30 janvier 2025 autour de :

Présidente - Thérèse VIOLLAND

Vice-Président - Philippe TALVAT

Trésorier - Noël SALAMON

Secrétaire - Nadine MERCANDINO

Son Siège Social est situé au Lieu-dit Les Cendres à Chalamont.



VIE CULTURELLE ET LOISIRS

Cette association a pour vocation de collecter, conserver, valoriser et transmettre les savoirs et connaissances des patrimoines de Chalamont et de ses environs.

Pour sa première année d'existence, Chalamont PatrimoineS a participé aux Journées du Patrimoine 2025 en proposant une grande exposition reprenant une partie des photographies présentées l'année précédente sur les commerces et artisans de Chalamont dans les années 50/60, des photos souvenirs de chalamontais, en y ajoutant un espace dédié aux fermes locales.

Les visiteurs ont ainsi découvert un focus sur les métiers de l'agriculture pendant cette même période, à travers documents et photos.

Une frise historique a retracé Chalamont dans l'Histoire au travers d'une multitude de documents, photos, objets et témoignages d'époque.

L'association compte aujourd'hui 24 adhérents et entend poursuivre ses actions en faveur de la mémoire chalamontaise et lance un appel à toutes les personnes souhaitant partager souvenirs, photos ou archives sur la vie locale d'autrefois.

Si vous souhaitez soutenir notre association, venez rejoindre nos adhérents (10 € annuel).

Contacts : Thérèse Violland : 06.64.76.75.12 ou Philippe Talvat : 06.13.50.70.42

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ DE CHALAMONT

Le Club a fêté dignement ses 50 ans d'existence à l'occasion de son Assemblée Générale en février 2025.

Une nouvelle identité visuelle a marqué ce début d'année.

En 2025, le Club compte 91 membres, soutenus par un Conseil d'Administration dévoué de 9 membres qui contribuent à son développement.

- Président : André DUPRAS
 - Vice-Président : Gérard MAURE,
 - Trésorier : Gilbert JANIN
 - Trésorier adjoint : Gérard VALLAT
 - Secrétaire : Nadine MERCANDINO
 - Secrétaire adjointe : Marguerite FETTET
- Et 3 autres administrateurs : Gérard MASSON - Martine MASSON - Noël SALAMON



Deux permanences par semaine à la Salle du Bugey, les lundis et vendredis à 14 H 00, où se retrouvent essentiellement les amateurs de coinche.

D'autres jeux sont à la disposition des membres, tels que tarot, scrabble, triominos, rummikub...

Depuis septembre 2025, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux participants venant de Meximieux et des environs.

Le Club a testé une activité «Pétanque» pendant le printemps et été 2025. Le démarrage s'est fait lentement mais le Club souhaite renouveler l'expérience dès le printemps prochain.

En dehors des permanences hebdomadaires, le club organise un événement par mois.

Les manifestations incontournables restent : le thé dansant, la galette des rois, la journée bowling, la soirée Beaujolais nouveau et la journée cuisse de bœuf.

A celles-ci s'ajoutent 1 ou 2 restaurants dans l'année, un voyage d'une journée dans la région, un spectacle, et cette année un séjour de 3 jours en Italie, dans la région de Turin.

Nos activités 2026 seront dévoilées très prochainement.

Le Club Loisirs et Amitié est ouvert à tous, sans restriction d'âge, que vous soyez retraités ou non ! Qu'on se le dise !!

Nous vous invitons à nous rejoindre et à faire partie de cette belle aventure humaine.

Ensemble, continuons à faire vivre l'esprit de camaraderie et de joie qui caractérise notre club !

Pour tous renseignements : 06 49 13 95 52 ou 06 15 07 25 89

COMITE DES FETES DE CHALAMONT

Mariage musique et fleurs

Cette année encore, le comité des fêtes a assuré pour sa 71^{ème} fête du Muguet : une édition un peu spéciale car tous les groupes musicaux étaient de la région car nous avons accueilli le Festival des Bords de l'Ain. C'est donc un mariage parfaitement réussi avec le CM2C et son président Jean-François Blanchon pour l'organisation commune de cet évènement.

Après les 3 tours de défilé du corso fleuri, c'est sur le parvis de l'église que se sont produits les musiciens aindinois et qu'a été dévoilé l'hymne chalamontais, une partition composée par M. Guy Noblet, il y a fort longtemps, des paroles écrites par un collectif d'habitants et interprété par la chorale « Voix Si Voix Là »..... un moment magique et plein d'émotion.

Le comité des fêtes, c'est aussi le bal du 13 juillet, la brocante du 11 novembre mais le plus engageant reste la préparation de la fête du muguet avec des centaines d'heures de préparation qui demande l'aide de nombreux (ses) bénévoles, dès janvier pour la confection des 40 000 fleurs qui orneront les chars. Si vous souhaitez vous joindre à notre joyeuse équipe, vous serez les bienvenus.

Le comité des fêtes vous propose aussi du matériel à la location (barnums, tables, friteuse), 1 seul numéro à noter précieusement dans votre répertoire 06.89.12.65.45 : Arnaud, Didier, Pierre et Rolland se relaient au standard.

Le comité des fêtes et toute son équipe vous souhaitent une très bonne année.



COLLECTIF TELETHON

Au lendemain de notre 11^{ème} édition, le collectif Téléthon est enchanté, ce sera un millésime d'exception.

Cette année, les hostilités ont commencé le 4 octobre par une journée « auto dingo » ou stock cars revisité avec une douzaine de pilotes chevronnés, un gros brin casse-cou venu d'Alsace, d'Auvergne, emboînés par le local Thierry MARTINI, tous passionnés au grand cœur qui ont su captiver le public avec leurs tonneaux et leurs autos cabossées.

Puis le samedi 5 décembre, le CM2C et Jean François Blanchon ont orchestré un programme riche et pour tous les publics : Grâce et douceur avec les jeunes danseuses classiques de Tiffany, du rire et de la nostalgie avec les scénettes de « Chalamont PatrimoineS », un premier concert avec le groupe « chaladofruits », orchestre de l'école de musique, suivi d'un 2^{ème} avec « Les Mojos ». Pour clore la soirée, un joyeux karaoké nous était proposé, tous les canards n'étaient pas sur l'étang mais leur cancanement a gaiement duré bien au-delà de minuit.

VIE CULTURELLE ET LOISIRS

Le samedi 6, la classique vente de poulets à la crème a eu un beau succès aux côtés du stand des « Bricolottes » avec leurs décorations de Noël, de magnifiques créations qu'elles réalisent entièrement de leurs mains tout au long de l'année et qui ont rapporté la somme record de 1 654 €.

Samedi après-midi, pendant que les marcheurs emmenés par le club « Chalamont rando » foulent les chemins tout en cueillant 508 €, les passionnés de voitures rétro exposent leurs véhicules de collection. Quant à eux, les enfants vagabondent d'un jeu à l'autre dans la salle des fêtes transformée en kermesse de Noël.

En conclusion, c'est un très, très beau chèque de 7 200 € environ que nous allons pouvoir remettre à l'AFM Téléthon. Au nom des enfants malades, de leurs parents, de l'AFM, des chercheurs et de tous les bénévoles engagés à nos côtés, le Collectif Téléthon remercie infiniment les chalamontais pour leur générosité et leur convivialité.



CENTRE MUSICAL ET CULTUREL DE CHALAMONT

Une saison culturelle 2024-2025 tout simplement prodigieuse.

Merci à toutes les chalanelles et tous les chalanous.

Néologisme me direz-vous ? Eh bien non ! ce sont les femmes et hommes qui pilotent les chalands. Il est aisé de les associer aux chalamides, ces pièces de chêne qui soutiennent le mat des galères contre vents et marées.

Au 21ème siècle, dans les associations loi 1901, cela pourrait se nommer Bénévole avec un grand B.

Bénévoles au CM2C, c'est participer avec d'excellents professionnels à l'organisation de 40 manifestations de cette saison. Voici quelques morceaux choisis.

Nous nous souviendrons de la création de l'hymne de Chalamont le 1er mai sur une musique de Guy NOBLET et des paroles d'un collectif Chalamontais lors du festival de musique des bords de l'Ain et ses 200 musiciens. Une journée exceptionnelle, avec le beau temps et du sourire sur tous les visages.

Nous nous souviendrons des deux concerts organisés pour fêter le dixième anniversaire de la chorale « Voix si Voix là »

Nous nous souviendrons du concert organisé pour fêter les 25 ans de direction du big band Dim Dam Domb par Raphaël MINFRAY.

Nous nous souviendrons du superbe spectacle de l'école de danse accompagné par les musiciens de « Chaladofruit » (avec de vrais morceaux dedans) et de celui de l'école de musique.

Merci encore à tous nos partenaires fidèles et ambitieux, à toute l'équipe des professeurs des écoles, des enseignants du centre musical, des musiciens bénévoles et professionnels de notre merveilleuse association.

Pour tous renseignements et tout savoir c'est très simple !

Faites votre chalandage sur notre site « centremusicaldechalamont.fr ». Tous les chalalas* et Chalamontais sont les bienvenus.*

N'hésitez pas à envoyer un courriel à centremusicalchalamont@gmail.com

Les QUINZE enseignants sont là pour vous !

Pour l'orchestre à l'école des classes CM1 CM2
 Arthur GERMAIN pour les trompettes et trombones
 Yazdi CHALIBI pour les clarinettes et saxophones
 Joséphine REBOURG pour les flutes traversières

Pour l'enseignement individuel
 Yazdi CHALIBI pour tous les saxophones
 Alexis DARMON pour tous les percussionnistes
 Zacharie PROVOST pour tous les guitaristes
 Maureen KAEHLIN pour les chanteuses et chanteurs.
 Eric JUILLERET pour les flutistes
 Isabelle GRILLET pour l'initiation musicale

Pour les chefs d'ateliers
 Christophe ELIAS pour tous les ateliers de musique actuelle

Pour la danse
 Tiffany SIALELLI pour toutes les danseuses mais aussi les danseurs bien sûr.

Pour les grands ensembles
 François BLANCHON pour l'ensemble de percussions brésiliennes « histoire de Pô »
 Jean-François BLANCHON pour 'Chaladofruit avec de vrais morceaux dedans » (l'orchestre de l'école)
 Christian MAUPOME pour la chorale « Voix si, Voix là »
 Raphaël MINFRAY pour le grand orchestre de jazz « Dim Dam Domb »

*Chalandage (achat) Chalalas (adolescents suivant les modes vestimentaires du moment)



SOU DES ÉCOLES

- Président : Cédric TETARD
- Vice-Président : Tommy VANDENBERGHE
- Trésorière : Floriane GARD
- Vice-Trésorière : Coralie TETARD
- Secrétaire : Marine BERTHILIER
- Vice-Secrétaire : Vanessa LANDAIS



Le Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves bénévoles. L'action est d'effectuer plusieurs manifestations pour réunir les fonds nécessaires à la réalisation de projets organisés par le corps enseignant (sorties extra-scolaires, les intervenants, financer les transports etc...)

Différentes manifestations sont engagées avec le sou des écoles. Nous avons premièrement plusieurs ventes de gâteaux de la marque BIJOU sur l'année. S'ensuit la préparation de la buvette et de la restauration rapide pour le 11 novembre (brocante de Chalamont). Ensuite nous avons organisé une vente de chocolats de Noël. Pour démarrer l'année nous organiserons une vente de fromages et une vente de chocolats de Pâques en Avril.

Au printemps, nous préparons le char du Sou des Ecoles pour le défilé du 1er Mai (Fête du Muguet) puis une vente de plants et légumes. Nous finirons l'année scolaire avec l'organisation d'une tombola et de la traditionnelle kermesse de fin d'année.

Nous remercions tous nos parents bénévoles, qui nous trouvent des solutions.

Tous les nouveaux bénévoles sont les bienvenus. Nous possédons un groupe Whatsapp, nous pouvons vous ajouter au groupe.

On compte sur vous.



CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE

Le Centre Social Mosaïque : s'ouvrir au monde

Le Centre Social Mosaïque est une association qui s'adresse aux habitants de tous âges sur son territoire d'intervention. Basé à Chalamont, il est actif sur la Communauté de communes de la Dombes, et plus particulièrement sur sa partie Est : Chalamont, Châtenay, Châtillon-La-Palud, Crans, Le Plantay, Marlieux, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Paul-de-Varax, Versailleux et Villette-sur-Ain.

L'action du centre social prend de multiples formes dont voici les principales actuellement sur Chalamont :

Côté petite enfance :

- Une crèche de 18 places pour les enfants de 0 à 3 ans.
- Un Relais Petite Enfance qui accueille les assistantes maternelles et les enfants, et conseille les parents employeurs.

Côté enfance :

- Des accueils de loisirs proposant des activités ludiques, artistiques, culturelles et physiques : les mercredis et durant les vacances pour les 3-11 ans ainsi que les matins, midis et soirs pour les enfants de 3-11 ans.
- Des cours d'anglais, à l'année, pour les enfants de 6 à 10 ans.

Côté adolescents et jeunes :

- L'accompagnement de projets collectifs de jeunes mis en place durant les vacances scolaires : activités, événements, sorties, séjours, projets de solidarité ou pour l'environnement...
- Un local jeunes à Chalamont, le S'potes.
- Des interventions hebdomadaires dans le collège Léon Comas de Villars-les-Dombes (jeux de société, création de podcasts, accompagnement de projets, interventions de sensibilisation).
- Un point d'information Jeunesse (PIJ) incluant des accompagnements individuels, des animations dans les collèges autour de l'orientation professionnelle ainsi que des actions collectives avec la Mission locale.

Côté adultes :

- Des ateliers annuels réguliers : course à pied, yoga, peinture, photo, anglais, poterie, café numérique, couture, tricot, crochet, broderie, sophrologie, Repair café.
- Des ateliers ponctuels sur des thèmes variés : naturopathie, gestion des émotions, énergie-climat...
- Accompagnement de groupes et de projets d'habitants : groupe ressources RSA, groupe « transition écologique » (Repair café, plantation d'arbres...).

Côté seniors :

- Des ateliers annuels réguliers : gym et marche douces, peinture sur galets, jeux de société, rencontres « café, thé et nos actualités ».
- Des ateliers ponctuels : écriture créative, transmission du patrimoine, nutrition plaisir...
- Des sorties : spectacles, ciné-débat, bowling, Domaine de la Dombes, marché de Châtillon-sur-Chalaronne, musée du petit train miniature, Lyon île Barbe...
- L'accompagnement ou le soutien de projets d'habitants : groupe d'habitants organisateurs de sorties pour les seniors, réseau « partage avec les aînés », collectif « Flâneurs en Dombes ».

Côté familles :

- Des activités ponctuelles parents-enfants : spectacles, couture, gestion des émotions...
- Des temps d'échanges entre parents : allaitement, propreté, sommeil, parents d'ados...
- Des événements : matinée autour du livre avec la bibliothèque de Chalamont, samedi des familles.

Tout public :

- Des événements : fête du jeu, spectacles Rêves de cirque, soirées crêpes et jeux...
- L'accompagnement ou le soutien de projets d'habitants : Foire des 4 saisons, collectif Bibli8.

Le conseil d'administration du centre social est composé d'une trentaine de membres, habitants du territoire, représentants d'associations ainsi que d'élus des communes et de la communauté de communes de la Dombes. Toutes nos activités sont mises en place et animées par une équipe de plus de trente salariés, des intervenants extérieurs et des bénévoles habitants du territoire. Nous menons nos actions grâce à nos partenariats avec les associations et les institutions locales : Communes, Communauté de communes de la Dombes, CAF, MSA, Région, Département dont les soutiens sont essentiels à la vie du centre social.



Zoom sur le soutien aux associations :

En tant qu'acteur du lien social et de l'engagement citoyen, l'action du centre social est également tournée vers les associations de son territoire. Afin de valoriser le bénévolat, de renforcer le lien entre les acteurs du territoire et de faciliter l'action des associations, nous mettons en œuvre les actions suivantes dédiées à la vie associative : organisation du forum des associations avec la commune de Chalamont, prêt de matériel (barnums, grilles d'exposition...), location à tarif préférentiel de minibus, service d'impression d'affiches ou flyers, du A6 au A3, à petit tarif. Le centre social peut également accompagner et soutenir les projets portés par des associations du territoire, dont les objectifs et les valeurs sont communs à ceux du centre social.

Pour nous contacter :

Centre Social Mosaïque - 31, place des écoles - 01320 CHALAMONT

Tél : 04 74 61 73 35

Mail : accueil@csmosaïque.fr

csmosaïque.centres-sociaux.fr

<https://www.facebook.com/votrecentresocial>



AL.E.LAVIE

Cette année afin de faire connaître notre groupe d'échanges ouvert aux familles de donneurs d'organes et aux personnes greffées, la vie a roulé à vélo du 5 au 9 août.

Notre grand projet de l'année : le tour des Vill'Ain <https://www.aelavie.fr/tour-des-vill-ain>
Ce projet a démarré il y a trois ans par une boutade entre amis : « on va faire le tour de l'Ain avec un tracteur et des vélos ».

Mais bien sûr, l'idée a rapidement fait son chemin pour aboutir 3 ans plus tard à ce tour Bresse-Dombes ...et très vite l'idée d'un tracteur tirant un char avec une roulotte est née.

L'idée du tour de l'Ain complet a été abandonné car trop d'organisation, trop à pédaler aussi.

En avril 2024, le tour du Bugey a été réalisé par 5 amies de l'association, une belle aventure pour lancer le tour Bresse-Dombes du 5 au 9 août 2025.

La construction de la roulotte a été confiée aux jeunes lycéens du lycée professionnel Alexandre Bérard à Ambérieu-en-Bugey. c'était parti, il a fallu trouver des places dans les campings, rencontrer toutes les municipalités, établir des contactsEnsuite, il a fallu prévoir les parcours, les faire en voiture et en vélo plusieurs fois.

Et le 5 août 2025 au matin, il régnait une agitation palpable à La Serpolière, à Chalamont, pour le départ de la vingtaine de cyclistes. C'est par un temps ensoleillé, une température idéale que nous avons pris, à vélo, le départ derrière la roulotte, suivis par la voiture balai.

Et c'était parti pour cinq jours merveilleux : chaque soir le spectacle « La Grande Mairaine » joué par Lucien du collectif « Merci La Rattrape » nous a permis d'aborder ensuite le public autour de la thématique du don d'organes, de partager nos expériences et de présenter notre groupe d'échanges.

Gilles, greffé du foie depuis onze mois a été à nos côtés tout au long de ce parcours avec Aline, son épouse. Cette proximité a permis de donner tout son sens à notre tour, mettant en lumière l'importance de ce lien familles de donneurs, receveurs et leur famille.

Nous espérons avoir pu faire passer nos messages et partager nos expériences de « passeurs de vies » pour :

- Un meilleur accompagnement des familles de donneur
- Une reconnaissance de l'implication, du rôle des familles, de la complexité des situations de don d'organes
- Une information complète sur le processus du don d'organes
- Un développement du lien receveurs-familles de donneur afin que tous partagent la même énergie pour la vie.



« Ballade pour Alexis 2025 » : <https://www.aelavie.fr/journee-mobylette-2025>

Branlebas de combat, la menace de la dermatose nous a forcés à déplacer notre journée à mobylette, organisée à La Serpolière chaque année, vers l'espace hippique de Chalamont au sein de l'espace sportif.

Néanmoins, ce fut comme toujours une journée conviviale et intergénérationnelle avec des motocyclistes de tout âge.

Un tour du matin, avec dénivelé cette année. La traditionnelle pause saucisson sous les halles de Pizay a été fort sympathique, lieu où les deux groupes de motocyclistes se sont rejoints.

A midi, notre burger maison a été apprécié par tous sur la terrasse du centre hippique. L'après-midi, le tour passant près de la rivière d'Ain et remontant à Chalamont par Villette a pu se terminer juste avant la pluie. Décidément nos étoiles veillent ...

Nous remercions grandement la société hippique qui nous a mis à disposition de l'espace, du matériel et une aide humaine pour que cette journée se déroule au mieux.

Un grand merci également à la commune et au comité des fêtes qui ont réagi promptement pour nous permettre de « déplacer » cette journée au centre de ce bel espace sportif de Chalamont.

Alexis qui aimait tant bricoler ses motos n'en reviendrait pas. C'est ce que nous nous répétons tous les ans, Pierre son grand frère, Camille sa petite sœur, Ricou, son papa et moi Cathie, sa maman.

C'est votre énergie à tous qui permet que la vie continue à rouler chaque année, qui permet aussi qu'on n'oublie pas les donneurs d'organes et leurs familles. Tous ces événements contribuent à ce que ces gestes des donateurs prennent plus de sens en favorisant leur reconnaissance au sein de la société.

Les bénéficiaires de l'année à venir et une partie de ceux des années précédentes seront, sans doute, investis pour un projet de plus grande envergure au sein du service de réanimation de l'hôpital de Bourg-en-Bresse. Ce projet nous tient à cœur car les familles de donneurs d'organes passent un temps anxiogène auprès de leur proche dans les services de réanimation. Nous espérons contribuer à leur adoucir un peu ces moments si difficiles.

Alexis, une énergie pour la vie...



SECOURS CATHOLIQUE

Au P'tit Marché de la Dombes

Depuis un an déjà, le Secours Catholique de la Dombes, avec le soutien de la Délégation de l'Ain, fait vivre son épicerie sociale itinérante : Au P'tit Marché de la Dombes.

Notre secteur d'intervention basé sur 11 communes du territoire propose, tous les jeudis une semaine sur deux, des produits frais, secs et d'hygiène à prix solidaires, en favorisant les producteurs locaux tels que E.S.A.T. Dienet, Jardin Bio ou les Fermiers de la Dombes.

Points de vente :

- Chalamont : de 9h15 à 11h00 (Place de l'École)
- Villars-les-Dombes : de 11h30 à 13h00 (Place de la Mairie)



Destinée aux personnes orientées par les partenaires sociaux, l'épicerie est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement.

Un an après son lancement, Au P'tit Marché de la Dombes continue de renforcer le lien social grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien de mécènes solidaires.

Merci également à la Mairie de Chalamont pour sa coopération à notre installation au sein du village.

L'équipe recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer ses tournées et continuer à faire vivre ce bel élan de solidarité.

Mail : equipedeladombes.010@secours-catholique.org

Tel : 06 35 22 78 07



SAPEURS-POMPIERS DE CHALAMONT

Nous voici à l'heure du bilan pour cette année 2025 encore bien remplie pour les 21 sapeurs-pompiers de Chalamont. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'année n'est pas encore terminée et pourtant nous comptons déjà près de 220 interventions.

Comme pour beaucoup d'autres sociétés, le volontariat tend à diminuer et avec lui les effectifs des sapeurs-pompiers. Pour autant, votre Centre de Secours de Chalamont n'a pas baissé les bras et les différentes actions mises en œuvre pour mieux faire connaître notre caserne et dynamiser le recrutement ses dernières années ont permis de concrétiser trois dossiers d'engagement.

Si vous aussi, vous souhaitez franchir le pas ou prendre des renseignements pour nous rejoindre dans la grande famille des sapeurs-pompiers, vous pouvez nous contacter par mail chalamont@sdis01.fr

Nous tenons également à perpétuer la présence des pompiers aux différentes manifestations de la municipalité ce qui permet de maintenir un lien avec la population (forum des associations, défilés, Téléthon, voeux etc).

Côté AMICALE, la tournée des calendriers a de nouveau été un franc succès et nous en profitons pour vous remercier vivement pour votre accueil et votre générosité.

Ce sont vos dons qui nous permettent de faire vivre l'Amicale et d'améliorer la vie des sapeurs-pompiers à la caserne. La somme récoltée et l'investissement des membres actifs de l'amicale nous ont permis de concrétiser de beaux projets notamment un voyage de 5 jours en méditerranée pour les actifs et les retraités, achats de matériel, cadeaux pour les retraités, les actifs et leurs enfants à l'occasion de l'arbre de Noël, l'organisation de la St BARBE. Comme chaque année, nous essayons également de tourner notre solidarité vers les autres en perpétuant le don aux Œuvres des Pupilles ainsi qu'aux Amicales voisines afin de soutenir les familles de sapeurs-pompiers victimes de drames.

Cette année 2025 a été marquée par le grand succès de notre 2ème bal populaire animé par AP EVENT. Notez que pour 2026, nous réitérons l'expérience, (24 octobre). Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, une excellente année 2026.

Lieutenant Sébastien PAYE - Chef de Centre
Caporal Gaëlle JOLIVET - Présidente de l'Amicale



ASSOCIATION DEUX GAZ'L

Créée par Lorène Guillet et Salomé CAPARROS en 2024, l'association DEUX GAZ'L a pour but de relever des défis sportifs solidaires tout en soutenant des causes qui nous tiennent à cœur.

En 2026, les Deux Gaz'l prendront le départ du Rallye Aïcha des Gazelles, une aventure 100 % féminine au cœur du désert marocain, mêlant dépassement de soi, entraide et engagement solidaire.

Mais l'aventure ne s'arrêtera pas là ! L'association souhaite également participer à d'autres défis sportifs et humanitaires, toujours dans un esprit de partage, de courage et de solidarité.

Chaque événement est aussi une occasion de faire connaître des causes locales et nationales, de rassembler les habitants autour de projets porteurs de sens et de promouvoir le dépassement de soi au service des autres.

Vous pouvez nous suivre sur facebook ou instagram.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU CANTON DE CHALAMONT

Don du sang : un petit geste, un grand élan de solidarité

Sauver des vies, c'est possible en à peine une heure ! Chaque jour, les besoins en produits sanguins sont importants, que ce soit pour les urgences, les interventions chirurgicales ou les traitements de longue durée. Un don de sang peut aider jusqu'à trois patients.

Qui peut donner ?

Toute personne âgée de 18 ans et jusqu'à la veille de ses 71 ans, en bonne santé et pesant au moins 50 kg, peut donner son sang.

Une pièce d'identité est nécessaire lors du don.

Comment se déroule le don ?

Accueil, entretien médical, prélèvement (environ 10 minutes), collation conviviale : l'ensemble du processus dure moins d'une heure. Les équipes de l'EFS veillent à votre confort et à votre sécurité à chaque étape.

Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr, pour une prise en charge plus rapide, mais vous avez la possibilité également de venir sans rendez-vous.

Nous rappelons qu'un espace est prévu pour garder vos enfants pendant le don

Collectes 2026 - Salle polyvalente de Chalamont

De 15h30 à 19h
Lundi 09 mars
Lundi 11 mai
Lundi 03 aout
Lundi 19 octobre
Lundi 21 décembre



Nous comptons sur vous !

La soirée théâtrale annuelle au profit de l'Amicale aura lieu le vendredi 20 mars 2026, avec la troupe L'écho du rire qui jouera « Silence on tourne ».

Le bénéfice de cette soirée permet d'aider les familles d'enfants handicapés de notre région.

Comme chaque année, en 2025 un don de 500 euros a pu être versé aux 3 associations « Cap sur Mat » à Ozan, « Tous ensemble pour Nolan » à Mogneneins, « Le bonheur pour Alexis » au Montellier, et nous avons décidé cette année de faire un don supplémentaire pour une quatrième famille « Les pas de Livio » à Villars les Dombes, Livio est un petit garçon de 6 ans atteint par la myopathie de Duchenne.

Cette année l'amicale a fêté ses 70 ans d'existence, lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 25 octobre 2025 à Chalamont, la Présidente a retracé l'historique de l'amicale depuis sa création le 22 mars 1955, en nous présentant des archives, des documents et différentes photos des membres qui ont œuvré pour l'amicale.

Les membres de l'amicale :

Danièle RICHARD : Présidente et secrétaire 04 74 98 20 30

Joëlle MAURE : Trésorière 06 70 85 88 36

Colette MAISSON, Pierre RICHARD, Chantal GENILLON, Gérard MAURE, Jean MONDON, Freddy CHANAL, Martine GIRONA, Angélique KANIEWSKI, Mélanie TALBOT, Pascal TALBOT, Carole MICHON, Jean Luc BIOUS, Mario BARBOSA, Nolann OROFINO.



LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Les bénévoles de la Délégation cantonale de la Ligue Contre le Cancer de Chalamont en 2025 ont organisé leurs différentes manifestations afin de collecter des fonds pour l'aide aux malades, la prévention et la recherche qui sans l'aide d'associations manquerait cruellement de moyens pour faire avancer les travaux des chercheurs.

Le 8 mars 2025 Les Compagnons de la Violette nous ont assuré le fou rire et la détente avec la comédie « les toqués du 6 Bis » texte et mise en scène de Jean Marie Douchet.

Merci à tous les comédiens amateurs pour leurs prestations et rendez- vous le 07 mars 2026.

Le vendredi 26 Septembre à Dompierre Sur Veyle, soirée variétés françaises :

Laura et Jérémy accompagnés de copains ont animé et enflammé la salle, le public était venu nombreux afin de passer une bonne soirée et contribuer à soutenir la ligue contre le cancer, merci aux musiciens et chanteurs pour la gratuité de leur prestation, merci au public qui a pu « pousser la chansonnette ».

Nous tenons à remercier Madame Tabouret et la municipalité de Dompierre sur Veyle ainsi que le comité des fêtes pour leur présence au spectacle et la gratuité de la salle, vaisselle et tables cela étant un plus pour le bénéfice de cette soirée.

Le 15 novembre 2025 le repas dansant avec Stéphanie Rodriguez et bien sûr la traditionnelle paëlla géante et les parts à emporter (en drive) cuisinée par le Centre Culturel Espagnol qui malgré l'âge des cuisinières et cuisiniers assure cette grosse journée.

En décembre, des bénévoles de la délégation participent à l'opération « paquets cadeaux » à la FNAC à Viriat au profit de la Ligue Contre le Cancer.

Pour « Octobre rose » cette année nous avons installé les « logos » rose et mis des affiches pour sensibiliser les femmes au dépistage pour le cancer du sein et les sensibiliser à faire vacciner les jeunes filles et garçons si possible vers 11-12 ans contre le HPV (papillomavirus).

Nous avons mis en vente des parapluies, stylos, casquettes, bracelets et pin's dans les salons de coiffure et d'esthétique, merci aux commerçantes pour leur participation.

Mais l'évènement à noter à l'initiative du Conseil municipal Jeunes de Chalamont c'est la marche organisée le samedi 4 octobre à 14h au départ du local de la Société Hippique qui nous a hébergé pour cette journée et nous les remercions vivement de nous avoir parmi de nous installer à l'abri de la pluie pour déguster gaufres et gâteaux et boire café ou chocolat chaud, merci aux 109 participants et aux bénévoles du CMJ, les SNU et bénévoles (parents de jeunes) et ceux de notre délégation.

Beau résultat pour une première en 2026, nous prévoyons de faire cette marche le dimanche 11 octobre si possible. Merci aussi à Sonia Debias Saïd déléguée à la mairie de Chalamont pour son implication et son aide.

Pour l'année 2026 dates à retenir :

- Le samedi 07 mars 2026 : matinée et soirée « théâtre »

Avec notre fidèle troupe « les Compagnons de la Violette » toujours un agréable moment dans le rire et la bonne humeur...avec la pièce écrite et mise en scène par Jean Marie Douchet « Alors qu'est-ce qu'on boit »

- Le samedi 14 Novembre 2026 à 12h15 : repas dansant avec Stéphanie Rodriguez et toujours vente de « paëlla » à emporter.

- Le 25 Septembre 2026 : soirée à Dompierre sur Veyle à confirmer.

- Le dimanche 11 octobre 2026 marche pour « Octobre Rose »

Nous recherchons toujours des bénévoles dans plusieurs communes du canton : Chatillon-la -Palud, Villette, Versailles, Le Plantay et Crans (deux ou trois manifestations par an, 4 ou 5 réunions maximum par an)
Pour nous joindre appeler la responsable de délégation : Mme MAURE Joëlle au 06.70.85.88.36.

Merci à tous pour votre participation et engagement à nos côtés, grâce à vous tous, la délégation peut reverser au Comité départemental cette année encore environ 18 000 € auquel il faut ajouter les quêtes lors de funérailles et les dons en direct.

Je remercie toute l'équipe dont les jeunes bénévoles qui participent et aident lors de nos manifestations pour leur investissement pour cette cause qui nous concerne tous.

Joëlle MAURE

LIGUE CONTRE LE CANCER

COMITE DE L'AIN

Immeuble MSA, 15, place du Champ de Foire 01000 BOURG en BRESSE

Tel. : 04.74.22.58.96 – Mail : cd01@ligue-cancer.net

Site internet : www.liguecancer01.net



Grâce à la générosité de tous, et grâce au dévouement de ses bénévoles notre Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer poursuit ses actions.

Nous sommes engagés auprès du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon, plus important centre français de recherche contre le cancer. Nous contribuons à financer des recherches sur les cancers du côlon, sur les cancers du sein triple négatifs, sur le mélanome cutané, sur certaines tumeurs du cerveau, sur les tumeurs musculaires rares de l'enfant. Nous aidons un projet d'envergure, très prometteur, sur un nouveau traitement des tumeurs de l'ovaire. Parallèlement à l'aide à la recherche, nous menons une action dans les écoles, auprès de 2 000 enfants chaque année, afin d'armer les élèves de CM2 contre la tentation du tabac lorsqu'ils arriveront l'an prochain au collège. Nous offrons aux malades et à leurs proches des consultations de soutien auprès de psychologues cliniciens diplômés.

Nous aidons financièrement les malades en situation de précarité, sur dossiers transmis par les assistantes sociales. Nous recevons les malades et les familles pour les écouter, leur expliquer, traduire les termes médicaux difficiles, conseiller, voire orienter.

Enfin nous diffusons les informations sur la prévention, les dépistages, les nouvelles thérapeutiques... Grâce à une gestion très attentive, nos frais de fonctionnement ne représentent que 5 % de notre budget.

Notre site internet www.liguecancer01.net, relate l'actualité locale et générale en cancérologie, présente nos comptes annuels, et détaille nos actions départementales.

Vous seuls pouvez nous permettre de continuer à assurer nos missions. Plus que jamais vos dons, votre générosité, votre engagement seront déterminants pour faire reculer la maladie et ses conséquences.

Les malades, leurs proches, les chercheurs vous disent : MERCI

Docteur Jean BRUHIÈRE

Président bénévole du Comité de l'Ain

De la Ligue contre le cancer

Face au cancer, nous sommes plus forts ensemble

DOMICILE EN DOMBES

Domicile en Dombes est une association de l'ADMR et ADAPA pour le portage de repas à Domicile en Dombes

Nous recrutons deux ou trois bénévoles afin de faire vivre l'association et seconder la trésorière Mme Maure dans les tâches administratives, participer aux décisions afin que celle-ci puisse continuer à livrer des plateaux repas aux personnes qui en ont besoin en vieillissant sans quoi elles ne pourraient pas rester à leur domicile « demain ce sera nous les bénéficiaires...»

Cela ne demande pas beaucoup de travail ou d'heures de présence, peut être avez-vous du temps pour nous rejoindre.

DES REPAS LIVRÉS CHEZ VOUS, EN DOMBES !

Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations, contactez-nous :

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE
04 74 45 59 65

ADMR
04 74 98 49 19

REPAS A DOMICILE EN DOMBES

COMPOSITION DES REPAS
Potage (légumes frais)
Entrée
Plat et accompagnement
Produit laitier
Fruits ou dessert

CUISINÉS COMME À LA MAISON
3 menus au choix
+ 1 menu facile à manger

REPAS LIVRÉS FROIDS
confectionnés par des cuisiniers et conditionnés en barquette réchauffables (au micro-ondes ou à la poêle)

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Aide et soins à domicile

Portage de repas Téléassistance Aide aux proches aidants

Aide à la fonction d'employeur Prévention Alternatives au domicile Transport accompagné

Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au :
04 74 45 51 70
ou rendez-vous directement sur notre site internet :
www.adapa01.fr

CLIC



Vous aidez un proche âgé ? Le CLIC peut vous accompagner

Le CLIC de la Dombes est un service de proximité qui accueille, informe, conseille et oriente les personnes de 60 ans et plus, leur entourage ainsi que les acteurs impliqués dans la perte d'autonomie. Ce service de la Communauté de Communes de la Dombes est basé à Châtillon-sur-Chalaronne et propose des permanences à Villars-les-Dombes, Chalamont et Saint-André-de-Corcy, ainsi que des visites à domicile. Le CLIC est votre interlocuteur privilégié pour obtenir de simples informations, un accompagnement administratif, des conseils sur les aides financières, les établissements et services adaptés aux personnes âgées, ou encore pour un soutien à la vie quotidienne.

Renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou aux 04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55.

Permanence au centre social mosaïque le 3ème lundi du mois (prise de RDV auprès du CLIC)

Rendez-vous le 9 juin 2026 au Salon des Seniors !

Le prochain Salon des Seniors et des Aidants 2026 se tiendra le mardi 9 juin 2026 à Villars-les-Dombes. Tout au long de la journée, des stands, conférences et animations permettront d'informer, conseiller et accompagner les seniors ainsi que leurs proches aidants

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

- Lundi-Mardi : 8h30-12h et 13h30-18h
- Mercredi Jeudi : 8H30-12h
- Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

VOS PAPIERS D'IDENTITE

En cas de déménagement, le changement d'adresse sur vos papiers d'identité n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. La carte sécurisée et le passeport sécurisé ne comportent pas d'emplacement destiné à enregistrer les changements d'adresse. Il est donc nécessaire de faire une nouvelle demande de carte ou de passeport.

Carte nationale d'identité et passeport

La durée de validité de la carte nationale d'identité est de 10 ans ainsi que pour les passeports des majeurs et de 5 ans pour les passeports des mineurs.

Les mairies les plus proches de la commune qui peuvent vous délivrer une carte nationale d'identité et un passeport sont les suivantes :

Villars les Dombes

- Tél : 04.74.98.03.54
- Lundi/Mardi : 9h-11h30
 - Mercredi : 14h-16h
 - Jeudi : 9h-11h30 et 14h-16h30
 - Vendredi : 14h-16h30

Châtillon sur-Chalaronne

- Tél : 04.74.55.04.33
- Lundi au Jeudi : 9h-11h30 et 13h30-17h
 - Vendredi 9h-11h30 et 13h-16h

Péronnas

- Tél : 04.74.32.31.52
- Lundi au Jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30
 - Vendredi : 9h-17h

Bourg en Bresse

- Tél : 04.74.45.71.99
- Lundi au Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h
 - Samedi : 9h-12h

Meximieux

- Tél : 04.74.46.08.80
- Lundi au Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
 - Samedi : 9h-11h30

Ambérieu en Bugey

- Tél : 04.74.46.17.00
- Lundi au Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Renseignements ou pièces à fournir pour CNI

Pour un renouvellement

- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- Ancienne carte d'identité (si périmée depuis plus de 2 ans fournir un acte de naissance de moins de 3 mois)
- En cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- En cas de perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux

Pour une 1ère demande

- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- En cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- Pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

Renseignements ou pièces à fournir pour un passeport

Cas n°1 : vous possédez un passeport périmé depuis moins de 2 ans ou une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans, vous devez fournir

- 1 photo d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- Ancien passeport ou CNI
- En cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Timbres fiscaux : 96€ adulte/52€ pour les 15-17 ans/17€ pour les moins de 15 ans.

- Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>

Cas n°2 : vous ne possédez ni passeport ni CNI, vous devez fournir

- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- En cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- Timbres fiscaux : 96€ adulte/52€ pour les 15-17 ans/17€ pour les moins de 15 ans.

- Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>

- Pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- Pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

Dans tous les cas, vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie agréé et vous présenter avec les documents originaux ci-dessus à la mairie de votre choix.

Il est également préférable de pré-enregistrer votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport sur le site ants.gouv.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

La mairie remettra au jeune une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle leur sera réclamée lors de leurs inscriptions à tout examen ou concours et permettra leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune de domicile. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés à 16 ans dans la même commune, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018

Si vous venez de déménager, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Vous pouvez vous inscrire sur le site [service-public](http://service-public.fr) ou au secrétariat de mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier magistrat président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Monsieur Lyes BRAHMI tient une permanence, sur rendez-vous, à la mairie de Chalamont un mardi sur deux de 14h à 17h (sauf pendant les vacances scolaires).

CONSEILLER NUMERIQUE, VOTRE ALLIE FACE AUX DIFFICULTES DU NUMERIQUE

La communauté de communes de la Dombes met à disposition un conseiller numérique pour vous accompagner dans l'utilisation de votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Profitez de permanences dans les mairies ou de cafés numériques dans les centres sociaux, pour apprendre à votre rythme et poser toutes vos questions.

Astuce : apportez votre propre matériel pour progresser plus facilement

Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Retrouvez le planning des interventions sur www.cc-dombes.fr → Vivre → Services aux habitants → Conseillers numériques.

Jérôme TRON - Conseiller numérique

06.19.83.63.59

Conseillernumerique1@ccdombes.fr

DEMARCHES POUR CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Depuis 2017, les démarches pour la carte grise ne s'effectuent plus en préfecture et sous-préfecture.

Afin d'obtenir votre certificat d'immatriculation pour votre véhicule (neuf ou occasion), il est à présent nécessaire de passer par l'une de ces deux options :

- Site de l'ANTS (Agence National des Titres Sécurisés)

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

- Un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture et inscrit sur l'annuaire des garagistes.

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

L'association UFC Que choisir tiendra des permanences dans les locaux de la communauté de communes de la Dombes au service Maison France Services situé 100, Avenue Maréchal Foch à CHATILLON SUR CHALARRONNE (01400) le mercredi matin de 9H à 12H.

Rendez-vous uniquement sur rendez-vous au 04.74.22.58.94

PERMANENCE DU SERVICE DES IMPOTS

La direction départementale des finances tiendra des permanences le mercredi de 9h à 12H dans les locaux de la poste (bureau Maison France Services).

Les permanences sont sur rendez-vous.

Les rendez-vous se prennent sur le site internet impot.gouv.fr en bas de l'écran d'accueil en cliquant sur le bouton « contact ».

LA MAISON FRANCE SERVICES

« A Chalamont, je suis accompagné pour effectuer mes démarches en ligne »

Depuis 1er janvier 2021, la poste est labellisée France Services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de la Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CARSAT, la CNAV, la DGFIP et des ministères de la Justice et de l'intérieur.

Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services.

Adresse mail: chalamont@france-services.gouv.fr

Tel : 04.37.63.11.71

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi: 9h-12h

DOMBES CONNECT, LA PLATEFORME NUMERIQUE CITOYENNE

Un seul site internet pour une multitude de services. Dombes Connect est une plateforme numérique citoyenne développée par la Communauté de Communes de la Dombes.

Plateforme sur laquelle l'ensemble des services de l'intercommunalité seront prochainement intégrés. Pour le moment, Dombes Connect hébergeant la billetterie pour la Ronde des Mots, le jeu Eco Dombes et les demandes de subventions pour les récupérateurs d'eau de pluie.

Les formulaires de pré-demandes en crèche sont également disponibles sur le site. D'ici début 2025, les demandes concernant le service d'assainissement non-collectif et le service déchets rejoindront la liste des services disponibles sur Dombes Connect.

AGORASITE : TROUVEZ UN EMPLOI PRES DE CHEZ VOUS

Les entreprises de la Dombes recrutent ! Pour faciliter la recherche d'emploi et d'employés, la plateforme numérique AGORASITE met à disposition gratuitement une CVthèque, afin d'être visible des recruteurs, ainsi qu'une banque d'offres d'emploi proposées par les entreprises du territoire. N'hésitez pas à vous y inscrire afin de mettre toutes les chances de votre côté. AGORASITE est une plateforme numérique à destination des entreprises de la Dombes. Les chefs d'entreprises peuvent s'inscrire gratuitement, échanger entre eux, afin de faciliter la prise de contact.

Rendez-vous sur www.agorasite.fr

TRÉSORERIE DE CHATILLON SUR CHALARONNE ET TREVOUX

La Trésorerie de CHATILLON SUR CHALARONNE

Adresse : 100, avenue Maréchal Foch 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE - 04.74.55.02.53

Les horaires d'ouverture au public sont Lundi, mardi et jeudi de 9h00-21h00

C'est le SIP de TREVOUX qui gère les contribuables de Chalamont.

SIP de Trévoux

1, Rue du Palais

CS 60614 (SIP)

01606 TREVOUX Cedex

sip-sie.trevoux@dgfip.finances.gouv.fr

04 74 00 94 20

Horaires d'accueil au public de 8h30-12h tous les jours du lundi au vendredi.

SERVICE DE L'EAU

Depuis le 1er janvier 2024, la commune de Chalamont adhère au SIEPRA (Syndicat Intercommunal d'eau potable des Rives de l'Ain) pour la gestion de l'eau.

Le SIEPRA a délégué la gestion du service à l'entreprise SUEZ. Toutes les ouvertures et fermetures de compteur d'eau et les réclamations sur les factures doivent dorénavant se faire auprès de SUEZ au 09.77.40.84.08 ou sur www.toutsurmoneau.fr

En cas de fuite ou d'urgence, vous devez contacter 24h/24 le n° suivant : 09.77.40.11.33



BIEN VIVRE ENSEMBLE

LES CHIENS DANGEREUX

Pour répondre à une obligation légale concernant les chiens dangereux, vous devez vous rendre à la mairie pour la déclaration munis des pièces suivantes :

- Carte d'identification ou de tatouage du chien
- Eventuellement certificat de naissance du chien inscrit au LOF
- Carte de vaccination antirabique en cours de validité
- L'attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par votre chien.
- Depuis janvier 2000, certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1ère catégorie

CHATS ERRANTS

Afin de lutter contre la prolifération de chats errants, nous vous rappelons qu'il est interdit de les nourrir. Ces derniers peuvent représenter un risque de transmission de maladies infectieuses.

Selon l'article 120 du règlement sanitaire départemental, il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

De plus, nous attirons l'attention des propriétaires de chats sur la nécessité de faire stériliser leur animal domestique.

Une loi vient d'ailleurs d'être votée le 30 novembre 2021, la loi n°2021-1539 qui vise à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes et qui modifie l'article L.211-27 du code rural et de la pêche maritime et rappelle l'intérêt de la stérilisation des animaux domestiques en termes de santé, de bien-être animal et de préservation de la biodiversité.

De même, les propriétaires d'animaux domestiques doivent éviter autant que possible leur divagation dans la commune.

LES DIFFERENTES BORNES A DEJECTIONS CANINES

- Derrière l'église
- Devant l'église
- Vers l'hôpital
- Au rond-point du magasin Netto
- Vers le stade de foot
- Vers le parking des écoles



BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

GERER SES DECHETS

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

Le ramassage des ordures ménagères ainsi que le ramassage des sacs du tri sélectif ont lieu le mardi matin, attention, ce ramassage se fait en alternance dans les écarts.

Le calendrier est disponible sur le site internet de la commune et de la communauté de communes de la Dombes (www.ccdombes.fr)

Tous les foyers doivent être équipés d'un conteneur pour les ordures ménagères et d'un conteneur pour le tri sélectif

SOYONS RESPONSABLES, TRIONS MIEUX

Savez-vous où vont les déchets du bac jaune une fois collectés ? Ils sont acheminés vers le centre de tri Paprec à Chassieu (Rhône). Là, les emballages et papiers sont séparés par matière (plastique, métal, carton, etc.) afin d'être ensuite recyclés et transformés en nouveaux produits.

En 2024, la Communauté de Communes de la Dombes a collecté 2 435 tonnes de déchets recyclables. Cependant, 693 tonnes ont été refusées au tri, soit 28 % du total. Ces refus contenaient notamment du verre, des chaussures, du bois..., des éléments qui n'ont pas leur place dans le bac jaune. La plupart de ces déchets peuvent pourtant être déposés en déchèterie.

Pourquoi bien trier, c'est important ?

Chaque erreur de tri entraîne des pénalités financières refacturées à la Communauté de Communes. Ces coûts supplémentaires impactent directement le budget du service déchets, financé par les habitants.

Ensemble, faisons les bons gestes !

Pour réduire les refus et améliorer le recyclage, pensez à consulter le flyer de rappel sur le tri sélectif disponible sur le site www.ccdombes.fr.

BROYEZ VOS DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE

La Communauté de Communes de la Dombes (CCD) propose des ateliers broyage à l'automne et au printemps, alternativement dans les quatre déchèteries du territoire.

Pendant une demi-journée, des agents vous proposent de broyer vos branchages, afin de limiter les déchets verts et créer une ressource pour le sol. Il est possible de repartir avec le broyat produit, ou de le laisser à la CCD qui l'utilisera dans les composteurs disposés dans les 4 déchèteries du territoire. Le broyat permet d'apporter de la matière sèche et de favoriser la maturation du compost. *Pour connaître les dates des prochaines sessions de broyage rendez-vous sur : <https://www.ccdombes.fr/vivre/service-dechets/les-animations-dechets/>*

LES DIFFÉRENTS POINTS DE COLLECTE DES VERRES

Des collecteurs pour les verres (point bleu) sont à votre disposition sur la commune aux emplacements suivants :

- HLM vers la gendarmerie
- Salle des fêtes
- Route de joyeux
- Déchèterie
- Parking terrain hippique
- Face au Netto
- Zone du creuzat



GARDONS NOS POINTS DE COLLECTE PROPRES !

Merci de déposer uniquement le verre dans les colonnes et de ne rien laisser au sol (cartons, sacs, vaisselle, etc.), même temporairement. Les dépôts sauvages autour des PAV entraînent des coûts supplémentaires de nettoyage, dégradent l'image de nos communes et gênent la collecte.

Petit rappel :

- Le verre se dépose en vrac, sans sac, bouchons et couvercles retirés.
- Les autres déchets doivent être apportés en déchèterie.

En adoptant les bons gestes, nous contribuons tous à un territoire plus propre et plus accueillant !

Offrez une seconde chance aux objets avec la Recyclerie de la Dombes

La Recyclerie de la Dombes, installée à Châtillon-sur-Chalaronne, près de la déchèterie, a pour ambition de réduire les déchets en diminuant le gaspillage et promouvoir l'économie circulaire.

Ce lieu, géré par l'association Tremplin, permet de collecter, réhabiliter et valoriser une large gamme d'objets destinés à l'enfouissement, en leur offrant une seconde vie. C'est sur les quatre déchèteries du territoire de la Communauté de Communes de la Dombes, que sont collectés les objets. Ceux-ci, encore en bon état, sont destinés à être réparés, revalorisés puis revendus à petit prix. L'objectif est clair : faire du réemploi une habitude, accessible à tous... et bénéfique pour chacun.

Recycler... mais pas à tout prix

Tous les objets ne sont pas bons à reprendre, loin de là. L'équipe fait le tri avec rigueur : pas de matelas ou de meubles encombrants trop abîmés, pas non plus d'articles trop difficiles à réparer ou à vendre afin de limiter au maximum l'impact environnemental, en réduisant les lavages ou les réparations trop énergivores.

Recyclerie de la Dombes : 113 rue Louis Blériot 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'ouverture de la boutique : Lundi, mercredi et vendredi : 9h30- 12h30 / 13h30-17h

Samedi : 9h - 17h

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Des tarifs préférentiels pour votre vidange

Le suivi des installations d'assainissement non collectif est une compétence qui relève maintenant de la Communauté de Communes de la Dombes.

Pour rappel, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour la vidange de votre fosse ou microstation. Il suffit pour cela de retourner un bon de commande signé (*disponible sur le site internet de la Communauté de Communes www.ccdombes.fr ou directement auprès des communes*). Le gain est de l'ordre de 200€ pour l'usager. Une bonne raison pour vidanger votre fosse régulièrement, avant qu'elle ne se bouche ou se dégrade prématurément. Les installations correctement entretenues ont une longévité nettement supérieure aux autres. Par ailleurs, il est possible de bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement obsolètes (antérieurs à 1996). Cette aide du Conseil Départemental de l'Ain (jusqu'à 2 000€ par dispositif réhabilité, sans condition de ressources) n'est accessible que dans le cadre de demandes groupées, formulées par le SPANC (service public de l'assainissement non collectif). Une liste sera donc constituée, par la Communauté de Communes de la Dombes, début 2025 pour un dépôt de demande courant mars. *Si vous êtes intéressés par la réhabilitation de votre système de traitement, merci de prendre rapidement contact avec le SPANC (04.74.98.48.65)*. Les réponses sont attendues avant la fin du mois de février 2025.

TRANSPORTS EN COMMUN

LIGNE DE CAR NAVETTE OÛRA N°A01 CHALAMONT-VILLARS LES DOMBES

Pour vos déplacements quotidiens, empruntez la navette oùra.

Avec la navette oùra (car + train) Faites Chalamont - Versailleux - Villars les Dombes en car puis destination Lyon Part Dieu et Lyon Perrache en train.

L'arrêt de la navette Oûra à Chalamont est situé sur la place du 19 mars 1962.

Depuis le 26 août 2023, la navette Oûra fait un arrêt au niveau de la maison médicale de Villars les Dombes.

La navette fonctionne également le Samedi et Dimanche sur 3 créneaux et les horaires en soirée sont sur réservations.

La navette oùra c'est faire des économies d'essence, respecter l'environnement et voyager zen !

Les horaires du car sont adaptés aux horaires de train et disponibles en mairie ou sur le site internet :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/a01-chalamont-villars-les-dombes>

LIGNE DE CAR N°A32 LYON-BOURG-EN-BRESSE

Besoin de vous déplacer entre Lyon et Bourg-en-Bresse ?

Laissez-vous transporter par la ligne régulière de cars A32 qui dessert Chalamont ! (Arrêt sur la route de Bourg et vers le garage renault sur la route de Meximieux)

Cette ligne propose des horaires adaptés à tous, des tarifs attractifs et un service gratuit d'alerte par SMS pour vous informer en temps réel sur l'état du trafic.

Pour connaître les horaires, rendez-vous sur le site

<https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/a32-lyon-bourg-en-bresse>

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER



Ligne 132 : Lyon — Bourg-en-Bresse

Pour consulter les horaires
www.philibert-transport.fr

PHILIBERT

SECURITE

LES DIFFERENTS DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

Sur la commune de Chalamont, 7 défibrillateurs sont à disposition :

- Sur la façade de la pharmacie
- Dans le hall de la salle polyvalente
- Devant le vestiaire du foot
- Sur le bâtiment de l'école de musique
- 49, rue du Bugey vers la porte d'entrée du dojo
- Dans les locaux de la maison de santé
- Devant le pool house du tennis

Une notice d'utilisation est placée dans chaque défibrillateur.

Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque de survenue brutale, le cœur peut être relancé par un choc électrique délivré par un défibrillateur que l'on trouve maintenant partout (trains, avion, lieux publics...) L'objectif est de détecter une fibrillation, c'est-à-dire une contraction anarchique du cœur.

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil qui permet :

- D'analyser l'activité électrique du cœur de la victime
- De reconnaître une anomalie du fonctionnement électrique du cœur à l'origine de l'arrêt cardiaque
- De délivrer ou d'inviter le sauveteur à délivrer un choc électrique (information vocale et visuelle) afin d'arrêter l'activité électrique lorsqu'il est indiqué par l'appareil.

Le DAE est toujours accompagné d'une paire d'électrodes de défibrillation pré-gélifiées autocollantes avec câble intégré.

Ces électrodes, à usage unique, sont contenues dans un emballage hermétique. Une seconde paire doit être disponible en cas de défaillance de la première.

Les défibrillateurs ont deux types d'électrodes pour adultes ou pour enfants, seul celui de la pharmacie dispose d'électrodes universelles.

Une fois collées sur la peau du thorax de la victime, les électrodes permettent de capter et de transmettre l'activité électrique cardiaque au défibrillateur. Elles permettent aussi de délivrer le choc électrique lorsqu'il est indiqué. Plusieurs accessoires sont placés avec les défibrillateurs dont une paire de ciseaux pour couper les vêtements et dénuder la poitrine de la victime, des compresses ou du papier absorbant pour sécher la peau de la poitrine de la victime si elle est mouillée ou humide et d'un rasoir jetable pour raser les poils de la victime.



OUVERTURE DES BUREAUX DE LA GENDARMERIE DE CHALAMONT

Ouverture de la Gendarmerie de CHALAMONT

La Gendarmerie de CHALAMONT est ouverte au public tous les vendredis après-midi.

Horaires : 14h00 à 18h00

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'hésitez pas à nous contacter pour convenir d'un rendez-vous (04.74.61.02.34)

Depuis décembre 2024, il est possible de déposer plainte en ligne sur le portail : « ma sécurité », elle est proposée pour les faits d'atteinte aux biens, comme les vols ou les dégradations, dont l'auteur est inconnu.

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne>

Pour les urgences : appelez le 17 (24h/24h)

VICTIME D'AGRESSIONS OU DE VIOLENCES ? L'AVE-MA VOUS ÉCOUTE

La Communauté de Communes de la Dombes participe financièrement à l'AVEMA afin de déployer un intervenant social en gendarmerie sur le territoire. L'AVEMA a pour mission d'écouter et d'accompagner les personnes victimes d'agressions, de vols, de violences, d'escroqueries, d'accident de la circulation, d'agressions sexuelles. L'intervenant social informera les victimes et leur famille sur les différentes procédures d'indemnisation, les aidera dans la constitution des dossiers. Il restera à la disposition des victimes tout au long des procédures, les orientera vers les professionnels compétents et leur apportera un soutien psychologique et moral.

Dès janvier 2022, cet intervenant assurera des permanences deux fois par mois dans une commune du territoire. *Plus d'informations sur le site www.ccdombes.fr*



LES DIX CONSEILS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1/ Protégez votre domicile

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
- renforcer vos volets et fenêtres ;
- installez des détecteurs de présence ;
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété) ;
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

2/ Simulez une présence a votre domicile

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

3/ Ne laissez pas le courrier s'entasser ou la pelouse trop pousser

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

4/ Rangez vos clés de voiture (pour éviter le home jacking)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
- rangez les sacs à main dans un placard ;

5/ Cacher vos biens de valeur

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
- mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

6/ Restez discrets sur vos périodes d'absence

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur les réseaux sociaux (facebook, instagram)
- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ;
- ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
- prévenez un proche ;

7/ En cas d'absence, adhérez au dispositif « opération tranquillité vacances »

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
- cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires) ;
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;

8/ Faites le 17 immédiatement en cas d'événements suspects

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

9/ Ne laissez de visiteurs se promener dans votre domicile

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...) ;
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...) ;
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

10/ Si vous êtes victimes de cambriolage

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...) ;
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...) ;

Goujonnettes de carpe



4 Personnes



15 minutes de préparation



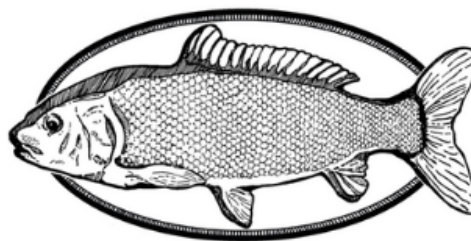
Facile

Goujonnettes de carpe

Les goujonnettes de carpe sont élaborées à partir des filets de carpe coupés en lamelles.

Ingrédients :

4 filets de carpe
farine de riz
sel



Préparation :

1. Couper les filets en lamelles de 0.5/1 cm.
2. Bien sécher les goujonnettes avec du papier absorbant.
3. Dans un saladier, fariner les lamelles.
4. Verser le tout dans une passoire et tamiser les pour enlever l'excédent de farine.

Cuisson :

Plonger les goujonnettes dans l'huile chaude (180°C) de la friteuse pendant 3/4 min.
Ressortir le panier quelques minutes.
Laisser égoutter.
Replonger les dans l'huile 30 s, juste avant de les déguster.
Elles doivent être juste dorées.
Saler, elles sont prêtes !

Le saviez-vous ? La farine de riz, plus connue et utilisée en Asie, possède de nombreux atouts. Elle est légère, très digeste et son goût neutre facilite son utilisation en cuisine.

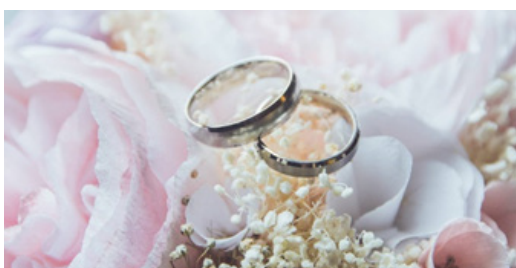




NAISSANCES

Nous avons eu la joie d'accueillir 27 nouveaux petits chalamontais en 2025 (certaines familles ne souhaitent pas de communication sur leurs enfants) dont

- 20 avril* COMBE Rose, Océane fille de Jérémie et de GROBON Aurélie
- 05 juin* BATAILLE Charles fils de Sélène
- 13 juin* LHERMENAULT Mahé fils de Samuel et de PEPIN Marie-Lys
- 18 juillet* JALABERT Maël fils de Thomas et de MULATIER Sylvie
- 21 septembre* KAZZA Lina fille de Adil et de DUVERMY Pauline
- 26 septembre* SAINGIER Nina fille de Adrien et de NOWE Maïté
- 28 octobre* MAUREL Tom fils de Vincent et BOESPFLUG Diane
- 26 novembre* JOUVENCEAU CARINCI Rafaël fils de Florian et de CARINCI Rebecca
- 02 décembre* DEBORD Maddy fille de Rémi et de BERRY Laetitia



MARIAGES

- 05 avril* BECAS Cyril et ROUSSET Nathanaëlle
- 05 avril* TENAND Pierre-Yves et BAILLIVY Irène
- 31 mai* DARBON Quentin et GIEN Grégoire
- 31 mai* NÉRON Anthony et GERY Agathe
- 07 juin* ROCHE Didier et LELIEVRE Laetitia, Charlotte
- 07 juin* VAUDAN Charly et CALLERIN Fanny
- 07 juin* ROMAGNY Nicolas et RABUEL Laurie
- 06 septembre* ASINARI Julien et BARBAUT Laura
- 11 octobre* TETARD Cédric et BERROT Coralie



DECES

- 05 janvier NOLY veuve BELAY Janine, Mauricette
 06 janvier ECORCE Maurice, Jean, Victor
 10 janvier CATHELIN Veuve JOUD Hugues, Laurent (EHPAD)
 11 janvier BOCUSE Veuve VINCENT Josette, marie (EHPAD)
 16 janvier CHANEL Paul, Léon
 25 janvier GORAUD Epouse APAYA-GADABAYA Aline, Monique, Micheline (EHPAD)
 28 janvier MERIEUX Veuve LAVIROTTE Liliane, Marie, Paulette, Juliette
 01 février BERTOUX Veuve CASTEUR Claudine, Marie, Léonie (EHPAD)
 03 février FRAY Veuve BONNARD Maryse, Claudette
 11 février CURNIT Veuve PAPILLON Marcelle, Marie, Liliane (EHPAD)
 12 février BERSIER Raymond, Louis, Gabriel (EHPAD)
 04 mars CHABERT Epouse BELLET Marie-Louise (EHPAD)
 15 mars PERRIER Christian, Henri (EHPAD)
 23 mars FILLAT Pascal
 02 avril MICHAUD Joseph (EHPAD)
 03 avril GUILLET Lucien, Roger
 01 mai GUILLEMOT Veuve GOMÈS Anne, Marie
 23 mai BELLEVRAT Jean (EHPAD)
 02 juin PONCET Epouse JOSSERAND Yvette, Renée
 02 juin MERIEUX Robert, Marcel, Marie, Eugène
 22 juin PERROT Andrée, Francine (EHPAD)
 07 juillet PELLET Veuve ROCHY Françoise
 13 juillet MINAND Guy, François
 15 juillet LOPEZ Veuve MARTINEZ Dolores (EHPAD)
 24 juillet BON Veuve PETIOT Suzanne (EHPAD)
 05 août PERRET Epouse HEUZÉ Jocelyne (EHPAD)
 06 août PÉCHOUX René, Célestin
 04 septembre JAQUIER André, Louis (EHPAD)
 12 septembre BOUYSSON Veuve PONCET Jeanne (EHPAD)
 13 septembre BOULY Epouse FATIN Liliane (EHPAD)
 06 octobre CARRE Veuve PECHOUX Gilberte
 13 octobre APULCETTI Edmond, Ernest (EHPAD)
 17 octobre BERTHIER Veuve MAGAND Simone, Henriette (EHPAD)
 24 octobre GRILLET Jean-Claude
 28 novembre FETTET Michel
 29 novembre LACOUR Jocelyne (EHPAD)
 11 décembre FEIBEL Claude
 12 décembre LEGAY Louis-Charles
 20 décembre NATHAN veuve BOTELLA Danielle (EHPAD)
 24 décembre JULIEN Veuve BUSSETTA Andrée
 26 décembre BAZARD Colette (EHPAD)



CHALAMONT vous souhaite...
UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE
2026

MAIRIE DE CHALAMONT
1, place Louis-Lamarche, 01320 Chalamont
04 74 46 99 60

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h00
Mercredi, jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

CRÉATION ET CONCEPTION
e-DéAL media, agence de communication



